

TABLE DES MATIERES

Lettre du Supérieur Général.....	1
Message de l'Assemblée.....	2
La SMA en chiffres : 1995 et au delà	6
Contexte de la SMA : le monde, l'Afrique, l'Eglise	10
L'activité apostolique.....	18
Style de vie et spiritualité	25
La formation.....	27
Les structures.....	29
Les finances.....	39
La Collaboration.....	44
Les Résolutions	47
Informations	
Justice et Paix et Protection de l'environnement	51
Les femmes.....	53
L'inculturation	54
L'Islam.....	56
Les communications sociales	57
Les Fondations.....	59
Laïcs participant au travail missionnaire de la SMA	62
Les Frères dans les Fondations.....	64
Les Associés prêtres	65
Appendice : les participants à l'Assemblée Générale 1995.	67

Lettre du Supérieur Général

Chers membres sma, associés, chers amis,

Je suis heureux de vous présenter les textes officiels de la 17^e Assemblée Générale de la Société des Missions Africaines ainsi que les textes d'information acceptés comme tels par l'Assemblée. En convoquant cette Assemblée, le Père Patrick J. Harrington, mon prédécesseur, nous a rappelé qu'une Assemblée était "un moment de grâce pour la famille SMA, appelant chacun de nous à la conversion et à la foi" (Bulletin SMA N°92, p.5). Cette Assemblée a en effet été une grâce pour chaque personne qui y a participé. Elle a mis en évidence l'unité fondamentale de but qui existe dans la famille étendue qu'est la SMA, avec sa diversité, source de richesse, et l'heureuse combinaison d'une sagesse née de l'expérience et de l'enthousiasme de la jeunesse.

J'ai apprécié que cette Assemblée ait pu refléter le rapide changement ayant cours dans la Société, avec la participation de membres des Fondations d'Afrique, d'Asie, de Pologne et d'Argentine et la présence d'une laïque associée permanente.

Les textes de l'Assemblée révèlent une Société qui se donne de nouveaux défis, que ce soit dans son organisation interne ou dans son engagement missionnaire auprès des peuples d'Afrique. C'est mon souhait ardent que les lignes directrices tracées par ces textes servent à donner une plus grande cohésion et une direction plus nette à toute la Société, et à utiliser encore davantage tout son potentiel au service de l'Évangile.

Ces textes nous rappellent que nous sommes, d'abord et avant tout, missionnaires, appelés à entreprendre ces "nouveaux et courageux efforts" que Redemptoris Missio désigne comme un trait caractéristique de la vocation missionnaire. Nous sommes voués à ouvrir de nouveaux chemins pour l'Eglise, à proposer de nouvelles visions, à prendre tous les risques légitimes pour suivre le commandement de "faire de toutes les nations des disciples" (Mt.28:19).

En tant que pionniers et défricheurs de routes, nous pouvons regarder le passé pour y trouver un encouragement à faire face aux défis actuels. Mais nous ne devons pas vivre dans le passé. Il nous faut avancer vers de nouvelles découvertes, de nouvelles formes et méthodes d'apostolat. L'Esprit qui nous pousse et nous accompagne n'est pas un esprit de nostalgie ou de suffisance, mais de nouveauté et de vie.

Nous devons vivre tout ouverts à l'Esprit du Christ. Sa volonté est notre but. Sous son impulsion nous trouverons la force de bouger, de trouver de nouveaux chemins, de laisser derrière nous certaines structures vieilles et parfois pétrifiées, de traduire nos beaux mots en actions, plaçant notre confiance dans la promesse de Jésus d'être avec nous jusqu'à la fin des temps.

Finalement j'encourage chacun de vous non seulement à lire ces textes mais à les prendre à cœur comme une invitation personnelle à renouveler sa réponse à l'appel missionnaire, de telle sorte que, comme le dit le Synode pour l'Afrique, toute la Société "brûle d'une ardeur missionnaire" (Message N°12).

En vous souhaitant la joie et la paix du Christ ressuscité, je vous suis uni dans le service de Sa Mission.

Daniel Cardot
Supérieur Général

MESSAGE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE 1995

INTRODUCTION

**« Ne vous souvenez plus des événements anciens,
ne pensez plus aux choses passées.
Voici que je vais faire une chose nouvelle:
déjà elle pointe. Ne la reconnaissez-vous pas ? »**
Is.

43:18-19

1. La 17e Assemblée Générale de la Société des Missions Africaines s'est tenue à Rome du 24 avril au 21 mai. 34 délégués, 1 représentant et 4 invités ont participé à cette rencontre qui a reflété la réalité diversifiée et changeante de notre Société, missionnaire aujourd'hui. Par bien des aspects, ce fut un événement historique. Pour la première fois en effet, il y avait des participants des nouvelles Fondations de l'Afrique et de l'Asie, de l'Argentine et de la Pologne, Pour la première fois également une associée, laïque, a partagé avec nous cet événement.
2. Il faut dire que les assemblées ne sont jamais des entités isolées. Elles entrent dans un contexte ou un filet continu d'événements dont l'un découle de l'autre ou se fonde dans le suivant : c'est la dynamique même des structures de la vie d'une communauté. L'Assemblée de 1995 ne peut se comprendre que sur l'arrière plan de Vatican II. Elle s'inscrit en effet dans un processus de renouveau personnel et communautaire et elle demande un aggiornamento de la vision même de la mission et une mise à jour permanente de nos activités.
3. Au cours des 12 dernières années, notre Société s'est embarquée dans la grande aventure d'un nouveau développement. Ce qui constitue un fait sans précédent dans un laps de temps aussi court. La famille SMA a été radicalement transformée par l'intégration de candidats venus des nouvelles Fondations et l'accueil d'associés laïcs dans plusieurs Provinces. La préoccupation majeure de la présente Assemblée a été de jeter des bases solides pour ces nouveaux développements et de voir comment ces jeunes énergies pourront être canalisées au mieux pour le service de la Mission, et de la Société.

LA MISE EN ROUTE

4. Dans une atmosphère de prière et dans un esprit de dialogue et de collaboration l'Assemblée s'était fixée une triple tâche : évaluer et décrire la réalité présente de la SMA; élaborer une prospective pour sa vie et son travail en l'an 2001 et établir un plan pour pouvoir réaliser cette vision du futur.
5. Afin de mieux discerner la volonté de Dieu pour la SMA dans le monde et spécialement en Afrique chaque participant a disposé d'un moment pour parler à l'Assemblée de ses espoirs, de ses préoccupations et de ses attentes face à la SMA au moment où celle-ci va entrer dans le 3e millénaire. Deux intervenants extérieurs se sont adressés à l'Assemblée d'une façon plus étendue : une religieuse africaine nous a présenté « les attentes des femmes africaines - laïques et religieuses » et un prêtre missionnaire Zaïrois nous a dit ce que le Synode Africain attend des missionnaires..

6. Dans toutes les interventions nous avons entendu la voix des peuples et des églises d'Afrique, en écho au cri du Synode Africain. Ils nous ont demandé de ne pas les abandonner dans les moments critiques, qu'ils vivent pleins de risques et de périls, mais de les accompagner dans un cheminement d'espoir pour un monde meilleur. Nous avons été invités à ouvrir nos oreilles et nos coeurs à la voix des personnes marginalisées et exploitées, cette voix qui demande libération, paix et justice.... parce qu'ils ont confiance dans « cette solidarité efficace et téméraire, capable de lutter contre la faim, les obstacles innombrables et les injustices qui les oppriment » (Message du Synode Africain, 42).
7. Nous avons écouté ce que les missionnaires SMA avaient à nous dire, eux qui vivent et travaillent en solidarité avec leurs frères africains qui luttent pour la paix et la justice au milieu des tourmentes politiques et de la désintégration sociale. Nous nous sentons remplis de fierté face à leur dévouement souvent héroïque. Car en dépit de tout ils restent aux côtés du peuple en Libéria, en Sierra Leone, au Zaïre, en Côte d'Ivoire et dans les autres contrées en détresse de ce continent africain. Conscients de la diminution du personnel de nos Provinces et Districts traditionnels, nous nous sentons réconfortés par la croissance des nouvelles Fondations qui sont autant de défis pour nous.

LES POINTS FORTS

8. En élaborant une prospective pour notre vie et notre travail en 2001, nous avons mis l'accent, d'abord et avant tout, sur la nature spécifiquement missionnaire de notre apostolat. Nous ne sommes pas un « clergé d'appoint » mais des missionnaires engagés au service de la « mission ad Gentes » de l'Eglise. Appelés « à rendre témoignage du Christ ressuscité parmi les nations » (Redemptoris Missio, 66) nous voulons franchir des barrières non seulement géographiques mais également culturelles et sociales, pour atteindre ceux qui sont abandonnés, marginalisés, qui sont victimes de la guerre et de la violence, les réfugiés en Afrique comme en dehors, les femmes et les enfants, et tous ceux qui attendent la Bonne Nouvelle.
- Face à nos futurs projets, le moment est venu de prendre une certaine distance par rapport aux ministères paroissiaux plus traditionnels pour nous engager à former certains de nos membres dans des tâches plus spécifiques comme les médias, la recherche, Justice et Paix, la protection de l'environnement, l'inculturation et le dialogue interreligieux.
9. Cette Assemblée a souligné les liens étroits qui existent entre notre apostolat, notre style de vie et notre spiritualité. Nous sentons le besoin d'une réflexion spécifique et bien articulée sur notre spiritualité missionnaire, qui nous aidera à intégrer notre prière, notre travail et notre style de vie. Elle manifestera le lien qui existe entre la foi et la justice et servira de base à un partage plus équitable de nos ressources matérielles et spirituelles entre nous et avec ceux que nous servons.
10. Un thème majeur a surgi dans le domaine de la formation: la nécessité de consolider et de développer les nouvelles Fondations pour mieux les intégrer dans la Société. Alors que la Charte de Formation a tracé les principes fondamentaux pour toute la formation dans notre Société, ces principes doivent être impliqués dans des programmes efficaces pour la formation de nos futurs missionnaires. Pour cela, il faut des formateurs, des animateurs vocationnels, et des accompagnateurs spirituels qui soient qualifiés et compétents.
11. Pour intégrer plus efficacement les Fondations dans la Société, l'Assemblée a

jugé que la clef de voûte se trouvait dans le rôle et la fonction du Supérieur Régional. qui sefforcera de renforcer l'internationalité et d'assurer un partage plus équitable et une meilleure gestion des ressources matérielles et portera une attention particulière aux personnes. Désormais une Région sera constituée dans un espace géographique déterminé et le Supérieur Régional sera élu par tous les membres SMA, ayant une nomination dans la Région, quelle que soit leur origine. La Région sera financée par les Provinces, Districts et Fondations concernés au prorata des personnes.

12. Comme toujours, un des points importants a été les finances de la Société, spécialement celles des Fondations.. Tout en les aidant à tendre vers leur autosuffisance financière pour devenir Districts ou Provinces, l'Assemblée a décidé de créer pour chaque Fondation un Fond commun qui sera géré par le Supérieur Général et son Conseil..

13. Mais c'est seulement par la collaboration que nous pouvons obtenir des résultats conséquents et durables. Conscients de cette réalité, nous avons décidé d'intensifier notre collaboration avec d'autres Instituts missionnaires, avec le réseau « Justice et Paix », avec les agences d'aide financière et avec les groupes de missionnaires laïcs à l'intérieur et en dehors de la Société.

14. Un événement d'importance s'est produit pendant cette Assemblée. En effet, le mardi 9 mai au Vicariat de Rome, au palais du Latran, en quasi assemblée plénière, nous avons assisté à l'ouverture officielle du procès de canonisation de notre Fondateur Mgr. Melchior de Marion Brésillac. A présent, dans nos prières, nous sommes invités à demander l'intercession de ce serviteur de Dieu.

CONCLUSION

15. Pendant cette Assemblée 1995, nous avons entendu le récit des souffrances des Africains : celui des innocentes victimes de l'ignoble guerre civile au Libéria et en Sierra Leone, celui du massacre de presque un million de personnes au Rwanda et celui de la masse des réfugiés en Tanzanie, au Zaïre et ailleurs. Le rappel des membres SMA abattus en Côte d'Ivoire, en Centrafrique et au Zaïre nous a remplis de tristesse.

16. Nous pourrions nous laisser aller à notre tour au découragement et subir notre propre impuissance face aux problèmes et aux défis actuels. Il ne faudrait pourtant pas perdre de vue Celui qui nous envoie et nous accompagne sur la route. En effet c'est le Christ, le Missionnaire du Père qui nous a appelés. Et nous devons tout faire pour être les témoins de cette victoire pascale sur le péché et sur la mort en communiquant à tous cette Bonne Nouvelle de libération qu'il veut achever en chacun.

Nous sommes les messagers d'une espérance qui a le pouvoir unique d'être une force révolutionnaire, qui a le pouvoir de ressusciter de la mort, et qui nous appelle à la contemplation et à l'action dans la fidélité au Christ ressuscité. Ce monde autour de nous qui crie son « non à Dieu ! » à travers l'oppression et l'exploitation, la violence et la peur, l'indifférence et le mépris est un monde qui attend d'être soulevé comme un levain dans le Royaume par le « oui » du Christ refusant que l'humanité se retranche de Dieu.

17. Le Christ pascal, le rocher de notre espérance et la source de notre dynamisme est à nos côtés dans notre mission d'aujourd'hui tout comme il a accompagné les deux disciples sur la route d'Emmaus ouvrant leur esprit à l'Ecriture et enflammant leur cœur

par sa Parole. Il nous remplira d'une nouvelle ardeur pour le service de sa Bonne Nouvelle et la croissance de son Règne , spécialement en Afrique et parmi les gens d'origine africaine. comme le dit le Synode Africain « afin que l'Evangile soit communiqué à cette foule de notre continent et du monde qui n'a pas encore entendu sa Bonne Nouvelle. » (Message du Synode , 9)

Note historique

Dans l'élan du renouvellement lancé par Vatican II l'Assemblée de 1968 a essayé de préciser les buts et les méthodes de la SMA dans l'Eglise et dans l' Afrique alors confrontés à des changements rapides. Cette Assemblée a donc mis l'accent sur la communion, la collaboration et le dialogue à la fois avec les églises locales d'Afrique et avec nos églises d'origine.

Pour souligner que la Société était « au service des églises d'Afrique et de leurs évêques » (SA, 2), l'Assemblée de 1973 a approfondi et étendu la collaboration comme le modèle de la mission.

Celle de 1978, pour refléter les thèmes majeurs de Evangelii nuntiandi, a porté son attention sur la relation profonde entre le témoignage de notre vie et l'évangile que nous proclamons, cet évangile qui a pour exigence le développement total de l'être humain et sa libération intégrale.

En dépit des efforts faits pour revoir notre profil et notre approche de la mission, les années qui ont suivi Vatican II ont vu le nombre de nos candidats décroître et un certain découragement s'installer parmi nos membres. En utilisant pour la première fois la « méthode Berger », l'Assemblée Générale de 1983 a noté que notre problème majeur était le manque de clarté sur notre identité et notre charisme missionnaires. La recherche de cette identité nous a poussé à redécouvrir notre Fondateur et à étudier sa vie et son oeuvre. En 1989, une large part de ses écrits était imprimée et se trouvait à la portée de tous.

En 1985, le travail pour l'élaboration des « Constitutions et Lois » de la Société a commencé et l'Assemblée de 1989 a mis un point final à cette entreprise. Entre temps, la Société s'était développée en Afrique, en Asie, en Pologne et en Argentine, et la même Assemblée a donné le statut de Fondation à ces nouvelles entités, tout en affirmant que les temps étaient mûrs pour une intégration renouvelée de tous les aspects récents et anciens de la Société.

Cette intégration est encore en cours, mais beaucoup d'éléments sont déjà en place. En effet, nous avons une théologie propre pour la mission et une idée plus claire de notre charisme spécifique en tant qu'institut missionnaire au service de la mission de l'Eglise Ad Gentes. Nous avons aussi des principes de base pour un système de formation spécifique qui vise à fournir aux missionnaires les attitudes, les connaissances et les compétences nécessaires pour faire face aux défis de la mission d'aujourd'hui.

LA SMA en CHIFFRES

A. REALITE PRESENTE

I. NOS PROVINCES ET DISTRICTS ACTUELS

AUJOURD'HUI (30 mars 95), les membres de nos provinces et districts se comptent comme suit :

Total.....(- 5050-5960-6970-7980-8990 +)

965(155 232 278 205 88 7)

DONT 178 en retraite (31% des 60 ans et plus)
395 en Afrique ou au service d'une fondation (41%)
137 en ministère varié en Europe/USA (14%)
236 au service des provinces/districts/généralat (24%),
dont 122 de moins de 60 ans.
2 laïcs assermentés définitifs.
9 en "situation particulière" hors de la vie de la SMA

Si l'on ne considère que les **membres actifs** (compte non tenu des retraités, "des situations particulières" et des étudiants), on obtient les chiffres suivants par province ou district :

		Af/Fond.	Minist.	Prov.
Canada	6	(60,00%)	1	3
Espag.	8	(66,66%)	-	4
Est	32	(41,55%)	23	22
G.B.	6	(31,57%)	2	11
Hollande	25	(34,17%)	34	17
Irlande	138	(59,74%)	35	88
Italie	27	(58,69%)	-	19
Lyon	142	(61,47%)	34	55
USA	11	(29,72%)	8	17

Af/Fond.= Ministère en Afrique ou dans une fondation

Minist. = Ministère hors d'Afrique ou d'une fondation

Prov. = Au service de la province, du district ou du généralat

Dans les 6 dernières années, de 1989 à 1994, nous avons eu 31 ordinations.

Les étudiants en formation sont au nombre de **26** dont 10 sont assermentés.

Les prêtres associés : Ils sont 6 associés à nos provinces (USA 1 ; Hollande 2 ; Lyon 1 ; Italie 1 ; G.B. 1).

Les Laïcs associés : en raison des différences de statuts selon les provinces, on ne peut donner un chiffre global vraiment significatif. En Hollande, 3 sont sous contrat à durée déterminée ; 12 autres forment un groupe laïc, le CMPA ; aux USA, 2 ont fait un "serment" temporaire, 10 autres sont en voie ; à Lyon, la "Fraternité laïque", en lien (non-juridique) avec la SMA, compte 15 membres ; en Italie, il existe aussi un groupe de 24 laïcs (SAM) en lien spécial avec la SMA ; en G.B. 3 laïcs sont déclarés associés.

II. NOS FONDATIONS ACTUELLES

A. L'AFRIQUE : 4 prêtres
114 étudiants, dont 39 assermentés

B. L'ARGENTINE 1 prêtre
3 étudiants (non assermentés)

C. L'ASIE : 1. **L'Inde**
4 prêtres
34 étudiants, dont 4 assermentés

2. Les Philippines

14 étudiants, dont 4 assermentés

D. LA POLOGNE 1 prêtre
29 étudiants, dont 7 assermentés

AU TOTAL, nos fondations comptent aujourd'hui :

et 12 prêtres
204 étudiants, dont 64 assermentés

De plus, elles comptent **5 prêtres associés** (4 à l'Inde et 1 à l'Argentine).

III. LA SMA, PROVINCES, DISTRICTS ET FONDATIONS CONFONDUS

Nous sommes AUJOURD'HUI	1040	MEMBRES	
dont	965	PRETRES ET FRERES	
	2	LAICS ASSERMENTES DEFINITIFS	
	74	ETUDIANTS ASSERMENTES	
et nous avons	230	ETUDIANTS EN FORMATION	
dont	74	assermentés	
et	156	non assermentés :	
		16	Prov/dist.
		75	Afrique
		3	Argentine
		30	Inde
		10	Philippines
		22	Pologne

B. VISION D'AVENIR : 2001

I. NOS PROVINCES ET DISTRICTS ACTUELS

Dans 6 ans, en 2001,

si les entrées de nouveaux candidats restent au niveau peu significatif actuel ou plus bas encore, et en tenant compte des ordinations espérées (peut-être 16 à 18), nous serons approximativement :

Total.....(- 5050-5960-6970-7980-8990 +)

812(107 136.....260180117 10)

DONT 567 de plus de 60 ans (70%), parmi lesquels 160 à la retraite.

Un minimum de 65 à 70, sans doute plus, auront quitté définitivement l'Afrique ou les fondations. Seize, peut-être un peu plus, y seront nouvellement partis. Nous resterons donc, de nos provinces et districts actuels, environ **345 en Afrique et dans les fondations.**

II. NOS FONDATIONS ACTUELLES

En 2001, le nombre de prêtres supplémentaires sera sans doute de :

pour	L'AFRIQUE	40
	L'ARGENTINE	0
	L'ASIE : Inde	6-8
	Philippines	10-12
	LA POLOGNE	20-22

Au TOTAL, en comptant les 12 actuels, il y aura sans doute, dans nos fondations,

88 à 94 prêtres.

III. PROVINCES, DISTRICTS ET FONDATIONS CONFONDUS

En 2001, nous serons peut-être	1020 MEMBRES
dont	905 PRETRES ET FRERES* environ 2 LAICS ASSERMENTES DEFINITIFS
parmi ces derniers	440 environ seront en Afrique ou dans une fondation
(* : 195 de - 50 ans ; 335 de - 60 ans)	
et autour de	110 ETUDIANTS ASSERMENTES

Le chiffre des étudiants non assermentés est hasardeux à prévoir : peut-être seront-ils autour de 160, ce qui ferait un **total de 270 étudiants**.

UN REGARD PLUS LOINTAIN...

SUR NOS PROVINCES ET DISTRICTS ACTUELS

EN 2010,

dans nos provinces et districts actuels, si aucun mouvement significatif de vocations n'y a lieu, nous serons environ :

Total.....(- 5050-5960-6970-7980-89 90 +)

510(50 52125 12411445 ?)

DONT 408 de plus de 60 ans (80%) parmi lesquels 116 à la retraite.

LE CONTEXTE DE NOTRE MISSION LE MONDE , L'AFRIQUE et l'EGLISE AUJOURD'HUI.

A l'approche de ce 2e millénaire, la SMA doit se situer et définir sa mission dans un contexte

mondial et ecclésial dont voici les principales caractéristiques. Comme notre mission se situe principalement en Afrique ou s'adresse aux gens originaires de ces pays nous traiterons surtout, bien que non exclusivement, des problèmes du milieu africain. ,

A. LE MONDE

1. Les facteurs de la démographie et de l'environnement.

De 1950 à nos jours, la population du globe a plus que doublé grimant de 2,5 à 5,8 milliards d'habitants. Chaque année, 95 millions d'individus supplémentaires s'ajoutent à ce chiffre (l'équivalent de la population actuelle du Mexique). Les experts en démographie ont fait les perspectives suivantes : la terre aura 7,8 milliards d'habitants en 2050 ; en 2150, elle en aura environs 11,6 milliards. Ensuite, en supposant que le monde soit encore habitable, la population commencera à décliner progressivement. (cf *Afrika : revue des relations germano-africaines*, vol 36, n°7-8, 1994, pp. 12-13).

En Afrique, la croissance de la population est encore plus saisissante. Depuis 1950, elle a plus que triplé, passant de 222 millions à près de 700 millions aujourd'hui, ce qui constitue environ 12% de la population mondiale actuelle. Avec 3,2% par an, l'Afrique subsaharienne a le taux de croissance le plus élevé du monde, un mouvement qui, selon les estimations des Nations Unies, devrait se maintenir encore pendant de nombreuses années. Certaines estimations prévoient qu'en 2050 la population de l'Afrique sera d'environ 2,3 milliards. Ce qui représenterait presque le tiers de celle du globe.

Le phénomène de l'urbanisation est une des conséquences de cette montée de la population en Afrique. Jusqu'à une époque récente, la grande majorité des Africains vivait encore en zones rurales, mais le phénomène de l'urbanisation s'est accéléré depuis les années de l'indépendance. De nos jours, environ 20 villes africaines ont plus d'1 million d'habitants. Au taux actuel d'urbanisation, on estime qu'au début du prochain millénaire 4 Africains sur 10 vivront en ville.

Bien des régions d'Afrique sont surepeuplées et la croissance de la population. s'accélère beaucoup plus rapidement que celle de l'économie. Un exode massif entraîne toute une frange de la population vers les centres urbains qui sont mal préparés à faire face à cette spectaculaire augmentation du nombre de leurs habitants.

Ces dernières années on a vu grandir considérablement la prise de conscience des problèmes de l'environnement. A bien des niveaux des actions ont été menées pour contrecarrer les dommages causés à l'éco-système par l'exploitation abusive des richesses de la planète. Néanmoins, la destruction de l'environnement continue et l'Afrique connaît une grave érosion du sol, une importante désertification, la pollution grandissante de l'eau, la déforestation et le massacre de sa faune, y compris des espèces protégées.

2. La sphère politique.

Politiquement, notre monde a connu, en cette dernière décade, un certain nombre de changements profonds. Nous avons vu l'écroulement du communisme, la fin de la guerre froide, et en Afrique du Sud la fin relativement pacifique du système de l'Apartheid et l'établissement de la loi de la majorité. Plus récemment, nous avons assisté au succès relatif des négociations de paix au Moyen Orient et en Irlande du Nord.

La conscience des droits des peuples, spécialement ceux de la femme, et l'engagement des organisations internationales ou locales pour la promotion et la défense de ces droits sont en progression

Chez les peuples opprimés, nous observons partout le désir croissant de créer des formes de gouvernement plus démocratiques et d'y participer. Au Sybode africain, les évêques ont constaté dans plusieurs pays l'existence d'un mouvement pour plus de démocratie et la volonté d'instaurer des formes de gouvernement basées sur une plus grande participation. Ils ont assuré les peuples africains que l'Eglise sera à leurs côtés pendant qu'ils "mettront en place ce processus de démocratisation" (*Message du Synode africain*, 34).

Une autre tendance, porteuse d'espoir, est le renouveau du pan-africanisme, un mouvement qui cherche à unifier tous les Africains et les populations d'origine africaine dans cet effort commun pour répondre aux défis que l'Afrique rencontre aujourd'hui.

Malheureusement, il existe aussi des tendances négatives. La fin de la guerre froide a eu comme effet une marginalisation économique et politique croissante de l'Afrique. Avec la chute du communisme, elle a perdu de son impact dans les divers couloirs du pouvoir. Au lieu de l'aider à résoudre ses problèmes, les riches nations industrialisées du Nord sont en train de désertir le continent africain et de concentrer leur aide économique sur les pays d'Asie et de l'Europe de l'Est. L'Afrique est de plus en plus ignorée, là où se prennent les décisions économiques les plus importantes, et où le profit est la règle du jeu.

En cette fin de siècle nous sommes également témoins de la croissance des mouvements d'extrême droite dirigés contre les immigrés et les réfugiés, et de l'explosion de guerres civiles et de conflits régionaux, spécialement en Europe de l'Est et en Afrique. Sur ce dernier continent il existe, plus d'une douzaine de guerres, sont en cours, entraînant morts et destructions, famine et misère pour des millions d'habitants. Les victimes de ces conflits sont surtout des personnes innocentes et vulnérables : femmes, enfants, pauvres et personnes sans défense.

La situation critique des 50 millions de réfugiés et des personnes déplacées, dont l'Afrique compte plus de la moitié, est l'une des questions les plus brûlantes posées à notre monde. Ce sont en majorité des personnes ayant fui les zones de guerre, après avoir perdu habitation et patrie, famille et biens. On doit reconnaître que les Africains ont vraiment ouvert leurs frontières pour accueillir ces réfugiés et les nombreuses organisations d'aide humanitaire, tant locales qu'étrangères, venues à leur secours.

Les émigrés africains dans les pays de l'hémisphère Nord font souvent l'objet d'une législation restrictive. Même là où ils sont acceptés, ils sont quelquefois victimes de préjugés racistes et de mépris.

3. Le facteur économique.

Dans la sphère économique, l'adage bien connu selon lequel "le riche devient plus riche et le pauvre plus pauvre" est plus vrai que jamais. C'est particulièrement le cas en Afrique où plus de la moitié de la population vit dans une pauvreté absolue car elle n'a pas le strict nécessaire pour vivre : ni la nourriture, ni l'eau potable, ni un toit. En 1992 la production alimentaire de l'Afrique avait baissé de 20% par rapport à celle de 1970 lorsque le continent ne comptait encore que la moitié des habitants actuels. L'ONU estime que le taux de la croissance économique de l'Afrique est de 1,5%. C'est le plus bas de tous les pays en développement du monde.

Les raisons de cette faiblesse économique sont nombreuses et complexes. On trouve les facteurs physiques, comme la sécheresse et la dégradation de l'environnement, et les facteurs humains comme l'impuissance des gouvernements. On trouve également les guerres, l'avidité des individus, l'exploitation des richesses minières par des entrepreneurs étrangers sans scrupules, la corruption largement répandue et les politiques économiques gouvernementales totalement inadaptées.

Mais la raison essentielle de la pauvreté de l'Afrique, comme de bien d'autres pays du monde, vient de l'ordre économique mondial dominé par la doctrine du capitalisme libéral. La nouvelle économie est entièrement aux mains des pays industrialisés du Nord. Centrée sur ses profit elle contrôle les termes des échanges commerciaux et maintient des structures d'inégalité, perpétrant ainsi une situation d'injustice entre le Nord et le Sud (*Message du Synode africain*, 32).

En certains pays africains parmi les plus démocratiques, la Banque mondiale a mis en oeuvre des programmes d'ajustement structurel (PAS) comme condition préalable à une aide financière complémentaire. Non seulement ces programmes n'ont rapporté que peu de bénéfices mais en plus ils ont invariablement conduit ces pays à augmenter leurs prix alimentaires et à réduire leurs budgets pour l'éducation et la santé, ce qui n'a fait qu'aggraver les difficultés économiques des plus pauvres.

L'achat des armes, pour la plupart fabriquées dans les pays industrialisés du Nord, constitue une saignée importante dans les économies de la plupart des pays africains, parce qu'ils dépensent des ressources qui pourraient être consacrées à l'alimentation, la santé, l'éducation et le bien-être des peuples.

Un des problèmes majeurs de l'Afrique c'est le poids de la dette « qui écrase la plupart des peuples de ce continent et rend vaine toute tentative de redressement économique » (*Message du synode africain*, 41). Actuellement, il sort plus d'argent de l'Afrique pour payer la dette qu'il n'en entre au titre de l'aide au développement.

Cette situation présente pourtant un côté positif car un bon nombre de pays africains a vu se développer une économie informelle, indispensable à la survie de beaucoup de petites gens mais qui n'a aucun impact sur la situation générale des économies africaines. Elle est, néanmoins, un signe d'imagination, de créativité et d'initiative qui peut montrer aux Africains une voie pour l'avenir en les poussant à concevoir et organiser leurs propres stratégies de développement.

4. Les sphères sociale et culturelle.

Avec le développement phénoménal des mass média, notre monde est devenu en vérité "un grand village". Grâce à la radio, la télévision, l'ordinateur, le Fax, etc..., nous vivons maintenant une **ère de la communication instantanée**. Il est difficile de trouver un coin du globe qui échappe à cette révolution. Le pouvoir des média est énorme. En permettant à notre humanité de vivre sa dignité d'enfants de Dieu, au delà de toutes barrières de race, de couleur et de religion, ils peuvent servir de trait d'union entre les peuples comme jamais ce ne fut le cas par le passé.

L'explosion de médias a créé une sorte de culture planétaire qui favorise la libre circulation de l'information et des biens et encourage le progrès de la science et de la technique. Malheureusement, les médias créent aussi une superculture monolithique qui arrive à miner la richesse et la variété des cultures et des traditions humaines particulières, qui engendre le déclin social et religieux et conduit à bien des frustrations et des violences que nous trouvons aujourd'hui dans notre monde.

La perte du sens de la vie est un des signes négatifs de notre temps. Nous vivons dans un monde violent, familier du visage de la purification ethnique, du terrorisme international et des chambres de torture. A côté de la violence engendrés par les conflits ouverts, il y a celle, quotidienne, de nos cités, une violence permanente dont souffrent spécialement les femmes et les enfants, et puis celle du racisme envers les immigrants Il ne faut pas oublier la violence verbale de la vie de tous les jours, la violence faite à l'environnement par nos villes modernes, et, celle, moins visible mais néanmoins réelle, qui existe dans les domaines éthiques, économiques et politiques.

Les vols à main armée augmentent, en Afrique comme partout dans le monde. Ils font croître chez beaucoup le sentiment de l'insécurité. Un certain nombre de missionnaires SMA ont été victimes de ce triste phénomène social.

La famille étendue est en train de craquer, sous la pression des difficultés économiques, du chômage et de la pauvreté croissante. Ce sont les femmes et les enfants soit plus de 75% de la population mondiale, qui souffrent principalement de la désintégration des structures sociales traditionnelles. Alors que leur nombre augmente, la majorité des enfants des pays en développement ne connaît que l'extrême pauvreté, avec de faibles chances pour un avenir meilleur. Et parmi les enfants, ce sont les filles qui souffrent le plus. En Afrique, elles sont moins bien nourries, moins bien soignées, moins bien scolarisées que les garçons (cf "State of the World's Children : critical challenge to christian mission", in *International Bulletin of Missionary Research*, July 1994, p. 100).

La situation sanitaire de l'Afrique subsaharienne est la plus mauvaise du monde. L'espérance de vie moyenne y est de 51 ans. Il n'y a qu'un médecin pour 24.000 personnes. Moins de 40% de la population a accès à l'eau potable. Et pays pays africains, comme bien d'autres régions du monde, sont particulièrement affectés par l'épidémie du SIDA.

La recherche de l'identité se reflète dans la tendance actuelle à redécouvrir ses racines et ses attaches culturelles. Dans la première moitié de ce siècle, un des principaux mouvements d'Afrique luttait pour réaffirmer que l'identité africaine faisait aussi partie de l'humanité. Les évêques du Synode africain ont dit que l'identité des Africains "est comme broyée dans l'étau d'une histoire impitoyable" et ont mis l'accent sur le besoin fondamental "que se lèvent des prophètes qui parlent au nom du Dieu de l'espérance pour créer une identité nouvelle" (*Message du Synode*, 15). Les Africains ne seront vraiment libérés que lorsque les valeurs incarnées dans leurs cultures si riches et si diversifiées seront reconnues par le reste du monde.

Cependant, si la recherche d'identité conduit à accentuer exagérément l'importance de l'ethnie, ou à affirmer violemment la pureté culturelle, elle se fait au détriment de la paix sociale et se transforme en obstacle à la naissance de ce que le pape Paul VI a appelé une "civilisation de l'amour".

5. La sphère religieuse.

Dans le monde où nous vivons, beaucoup de gens sont ouverts plus que jamais à la dimension spirituelle de la vie. "Les préjugés idéologiques et le violent rejet du message des valeurs spirituelles et religieuses s'effritent, et des possibilités nouvelles et inespérées d'évangélisation apparaissent" (*Pastores Dabo Vobis*, 15).

Ainsi sur le continent africain, le christianisme a connu une remarquable croissance numérique au cours du siècle dernier. Les chrétiens constituent aujourd'hui 30% de la population.

Ces dernières 20 dernières les musulmans ont augmenté de 2,2% . Les personnes qui se déclarent 'sans religion' constitue la majeure partie de la population mondiale. Le nombre des chrétiens continue de croître de 1,75%.

Une des caractéristiques de notre temps c'est la progression des formes de religiosité sans Dieu et la prolifération de beaucoup de nouvelles formes religieuses; Elles sont "un signe que la recherche de Dieu est profonde et répandue" dans notre monde (*Pastores Dabo Vobis*, 15).

Par ailleurs il existe aujourd'hui, un souci évident pour le dialogue interreligieux et une étroite

collaboration pour la venue d'un monde plus juste, plus pacifique, plus habitable. Mais on trouve aussi des signes de la résurgence d'un fondamentalisme religieux, caractérisé par une certaine rigidité et un évident manque de tolérance.

A l'intérieur du christianisme lui-même, le mouvement oecuménique a perdu de son élan initial. Il stagne. En Afrique, le progrès des principales Eglises est freiné par le dynamisme des nouveaux mouvements fondamentalistes. Dans une situation d'instabilité politique et sociale, ces mouvements offrent aux gens un refuge, une sécurité psychologique et une solidarité. Pourtant, tous ces fondamentalismes ralentissent le développement à long terme de l'Afrique. En effet ils empêchent les Africains d'ajuster leurs structures sociales, politiques et économiques, et retardent la prise en charge des structures qui régissent leur vie. Par ailleurs il est évident que ces sectes sont financées et dirigées par des intérêts étrangers qui profitent également aux élites locales; celles-ci savent tirer parti des structures sociales et politiques profondément injustes qui règnent dans ces pays (cf *Les nouveaux mouvements chrétiens en Afrique et Madagascar*, dans Rencontre de Collaboration Africaine, Rome, 1992).

B. L'EGLISE

Au lendemain de Vatican II, l'Eglise catholique a cherché à s'ouvrir au monde de notre temps et à se réformer à la lumière de l'Evangile et des signes des temps. Ce fut une période d'ouverture et d'expérimentation, d'oecuménisme et de dialogue. qui malheureusement engendra également parmi les catholiques, une crise profonde, concernant les croyances et les pratiques traditionnelles.

Le concile Vatican II a renouvelé et revalorisé la mission de l'Eglise. Les Eglises locales avec leur évêque, leur clergé et leurs agents pastoraux se sont multipliées. et les communautés chrétiennes ont commencé à jouer un rôle actif dans la vie des nations. La communion entre les Eglises les a amenées à échanger et partager leurs dons spirituels (cf *Redemptoris Missio*, 2).

A l'approche de ce 3^e millénaire, des signes laissent deviner le désir d'un retour du 'leadership' de l'Eglise. On lit ainsi une forte réaffirmation de la doctrine et des valeurs traditionnelles de l'Eglise dans "*Le catéchisme de l'Eglise catholique*" et les récentes encycliques morales.

Ces derniers temps, l'Eglise officielle a déclaré clairement et avec insistance que la promotion de la justice et de la paix est une des dimensions constitutives de sa mission. Si l'on veut s'attaquer aux causes de la pauvreté et de l'exploitation, il faut créer un réseau de solidarité et changer les structures d'injustice.

Dans l'hémisphère nord, pour contrecarrer le déclin général de la pratique religieuse et des vocations sacerdotales et religieuses, plusieurs mouvements de renouveau rassemblent ceux qui aspirent à une compréhension plus profonde et plus personnelle de leur foi et veulent suivre le Christ d'une manière plus authentique.

L'engagement croissant des laïcs au service de l'évangélisation constitue un signe particulier d'espoir. que Jean Paul II, dans *Redemptoris Missio*, a identifié à un processus de transformation de la vie même de l'Eglise.

Dans l'hémisphère sud, l'Eglise poursuit sa croissance en nombre et en influence. En Afrique subsaharienne particulièrement, grâce aux efforts des missionnaires et à la généreuse collaboration des populations locales, la croissance de l'Eglise catholique, durant le dernier siècle fut remarquable. Les catholiques en effet constituent aujourd'hui 17% des 535 millions d'habitants, tandis que le nombre des chrétiens dans leur ensemble s'élève à 36%. Les musulmans compte 29% de croyants et les autres religions 18%

Parallèlement la croissance du nombre de catholiques, il faut noter celle de l'effectif du clergé local, des religieux-religieuses et des catéchistes.

Le récent synode sur l'Afrique a clairement souligné la maturité des Eglises d'Afrique et leur impact sur l'Eglise tout entière. Dans le mouvement récent pour instaurer des formes de gouvernement plus démocratiques, les Eglises ont joué un rôle important. Souvent les évêques ont pris des positions prophétiques et se sont identifiés à la voix des pauvres et des opprimés dans leur lutte pour la justice. Ce sont ces mêmes Eglises qui continuent à lutter pour que soient reconnus et promus la dignité et les droits des femmes.. Elle s'efforcent d'inculturer la foi chrétienne et prennent une part active dans la mission "*ad gentes*". Ce sont ces jeunes Eglises qui, en dépit de leurs nombreuses difficultés, continuent d'être vibrantes, pleines d'énergie, d'enthousiasme et de joie. .

Un autre signe de maturité des Eglises africaines, c'est la reconnaissance honnête de leurs problèmes, de leurs limites et échecs. Ainsi que l'ont affirmé les évêques au Synode africain, il est nécessaire que la foi pénètre plus profondément la vie et les cultures des Africains, que l'on examine avec soin les structures, les possessions et le style de vie de cette Eglise, qu'en son sein l'on respecte davantage la justice à l'égard des hommes et des femmes qui sont à son service, et que l'on fasse des efforts plus décidés pour une autosuffisance financière (cf *Message du Synode africain*, 43-44).

Les réponses au questionnaire préparatoire à notre assemblée indiquent que les évêques et des religieux africains considèrent que leur Eglise est encore trop occidentale, trop hiérarchique et trop masculine. Les candidats à la prêtrise et à la vie religieuse, bien que nombreux, ne sont souvent pas à la hauteur des normes qu'on attend d'eux, en raison essentiellement d'un discernement insuffisant, d'une chute des principes d'éducation et d'une formation trop élémentaire. Néanmoins, comme le Synode africain l'a démontré, cette Eglise est bien déterminée à aborder ces problèmes, à garder vivant l'espoir de ses peuples et la réalité de ses cultures, et à "partager la Bonne nouvelle du salut en Jésus-Christ avec tout homme et toute femme" (*Message du Synode*, 70).

CONTEXTE DE LA MISSION SMA EN 2001

A. LE MONDE

La planète connaît une grave crise écologique. La population mondiale continue à augmenter en de nombreux pays. Le monde est de plus en plus fragmenté et connaît de graves tensions. Les populations acceptent de moins en moins les dictatures et les formes de gouvernement non démocratiques. Les conflits ethniques, sociaux et religieux sont nombreux. Cependant les mouvements en faveur de la paix sont actifs et soutenus par les médias.

Globalement, le système économique reste celui de 1995. Le fossé grandit entre riches et pauvres. Les sociétés multinationales, le trafic des armes et de la drogue continuent à se développer et imposent leur pouvoir sur le monde. La puissance financière de l'Asie équilibre celle des États-Unis et de l'Europe. Le Sud connaît une expansion technologique.

Les déplacements de population et les migrations multiplient les contacts interculturels et permettent des enrichissements réciproques. Les médias et leur nouveau langage imposent une superculture mondiale et poussent à la consommation. Les sociétés sont de plus en plus multiculturelles. Les cultures locales se sentent menacées et réagissent à travers des mouvements racistes et fondamentalistes. Au plan social, la famille nucléaire traditionnelle se disloque. Beaucoup de personnes se sentent méprisées et éprouvent un sentiment de désespérance. Cependant, lors des grandes catastrophes, des mouvements de solidarité ponctuels et privés se mettent en place.

Les diverses formes de fondamentalisme tendent à devenir plus radicales. Le dialogue interreligieux, particulièrement entre l'islam et le christianisme, est donc urgent et de plus en plus important pour la paix mondiale. La déchristianisation se poursuit dans l'hémisphère nord et les liens avec les Eglises officielles se distendent. La dichotomie s'accroît entre les tendances individualistes du christianisme dans le nord et l'orientation communautaire du christianisme dans le sud. De nombreuses formes de spiritualité se développent, souvent en dehors de toute structure.

B. L'AFRIQUE

En Afrique, la population grandit plus vite que dans le reste du monde. L'urbanisation se poursuit. L'utilisation mal contrôlée des ressources naturelles conduit à la dégradation de l'environnement.

Les crises sociales et politiques s'intensifient. Cependant les gens s'expriment plus librement. Une conscience politique s'affirme, facilitant une plus grande démocratie, l'émergence de mouvements politiques, un plus grand respect pour les droits humains (notamment en Afrique du Sud). L'Afrique marche vers son unité, mais celle-ci est difficile à réaliser.

L'Afrique est le continent le plus affecté par la crise économique qui continue à l'affaiblir en bien des domaines : infrastructures, éducation, santé, technologie... L'économie parallèle informelle se développe.

Dans le domaine socio-culturel, les médias développent une conscience de plus en plus vive de la situation mondiale. L'Afrique étant abandonnée à elle-même tend à se replier sur elle. L'érosion des structures de la famille élargie se poursuit. De plus en plus d'enfants sont abandonnés. Cependant la jeunesse de l'Afrique et sa joie de vivre demeurent une force pour l'avenir. Et l'Afrique exerce une influence grandissante dans les arts et la musique.

La situation religieuse en Afrique devient de plus en plus complexe, notamment avec le développement des nouveaux mouvements religieux. Le sécularisme s'étend, mais on constate en même temps l'accroissement du nombre des incroyants et des adeptes de la religion traditionnelle.

C. L'EGLISE

Incarnée dans le monde, l'Eglise est traversée par tous les mouvements qui le travaillent. **Au niveau planétaire**, l'Eglise devient de plus en plus universelle en fait. La conscience et l'élan missionnaires grandissent. Les femmes représentent une grande espérance pour l'Eglise. Elles cherchent de plus en plus l'égalité, et travaillent au développement et à la promotion de la paix dans le monde. Les femmes et les laïcs développent avec dynamisme leur propre spiritualité. De son côté, l'Eglise offre aux femmes de nombreuses possibilités pour leur développement.

A l'intérieur de l'Eglise, la cohésion diminue car les conflits s'intensifient autour des modèles ecclésiologiques. Au sommet, les responsables s'efforcent d'accroître leur contrôle. La crise est particulièrement forte à propos des nouvelles formes de ministères.

En Afrique, le synode a porté de nombreux fruits, notamment en proposant différents modèles de mission. L'Eglise grandit en nombre, mais demeure minoritaire. Les communautés chrétiennes de base sont de plus en plus nombreuses. Les laïcs sont plus engagés dans la vie de l'Eglise à tous les niveaux de responsabilité, et les femmes y exercent une influence grandissante. Les religieux et les missionnaires continuent à enrichir de leurs charismes la vie de l'Eglise. Cependant on commence à constater un déclin des vocations.

L'Eglise d'Afrique approfondit le message évangélique et s'engage de plus en plus dans les tâches d'évangélisation et d'inculturation. Elle accorde plus d'importance à l'enseignement moral. Elle est particulièrement attentive à sa mission envers les pauvres, notamment les réfugiés, les victimes du SIDA... et elle est résolument engagée en faveur de la justice, de la paix et de l'environnement. Son autorité morale grandit en de nombreux pays où elle apparaît comme un signe d'espérance.

Dans l'Eglise catholique, le syncrétisme se développe par suite de l'influence des nouveaux mouvements religieux. L'Eglise d'Afrique devient plus consciente de la nécessité du dialogue avec l'Islam, condition pour la paix et le développement. La présence discrète de l'Eglise (et de la SMA) en Afrique du Nord et en Egypte prend de l'importance, car c'est une porte ouverte pour le dialogue.

ACTIVITE APOSTOLIQUE

A. LA REALITE PRESENTE

Les membres et associés SMA sont engagés dans des activités apostoliques variées et diverses. Ils travaillent majoritairement dans les sphères suivantes :

1. Activités paroissiales

Un grand nombre des membres SMA travaillent dans des secteurs urbains ou ruraux en Afrique et en Europe, et souvent avec de nouvelles approches pastorales et missionnaires :

On les trouve ainsi engagés :

- 1.1. dans la première évangélisation
- 1.2. en paroisse SMA ou non SMA
- 1.3. en aumônerie ou dans divers mouvements
- 1.4. en activité de recherche sur l'inculturation
- 1.5. dans des projets de développement, de Justice et Paix et de protection de l'Environnement

2. Les autres activités apostoliques

Certains membres et associés SMA se trouvent aussi :

- 2.1. Dans des projets socio-économiques : prisons, les enfants de la rue, solidarité avec des personnes marginalisées, avec celles atteintes du SIDA, dans des projets sanitaires, dans le développement agricole;
- 2.2. Dans l'assistance matérielle et spirituelle aux personnes déplacées, aux réfugiés, dans un ministère de réconciliation entre personnes de divers groupes et ethnies;
- 2.3. Dans les médias : audiovisuel, presse, radio, télévision, conférences;
- 2.4. Dans des rencontres avec d'autres religions : Islam, religions africaines traditionnelles, ou simplement dans une vie de proximité et de présence;
- 2.5. Dans l'accueil et l'accompagnement des Africains dans nos pays d'origine (Europe, Amérique).

Certains membres ont des activités dans plusieurs de ces secteurs à la fois.

3. L'administration

Un certain nombre travaillent :

- 3.1. Au service de généralat, des Provinces, des Districts, des Fondations et des Régions
- 3.2. Dans les instances de Justice et Paix à différents niveaux.
- 3.3. Dans des organisations de l'Eglise sur un plan diocésain ou international, avec par exemple le Bureau de l'Organisation Catholique Internationale pour l'enfance (BICE)

ou la Caritas.

4. Les membres retraités

Nos aînés sont

- 4.1. Au repos dans des maisons de retraite
- 4.2. Au service de nos Procures ou dans des aumôneries.

5. La formation

Les membres et associés SMA assurent différentes tâches dans la formation

- 5.1. En paroisse parmi les laïcs et dans les mouvements
- 5.2. Dans les séminaires et centres de théologie
- 5.3. Dans les écoles, collèges et universités
- 5.4. Dans les centres de recherche et de promotion
- 5.5. Dans les Provinces, Districts, Fondations et Régions.

6. L'animation missionnaire

Des membres et associés SMA sont engagés dans l'animation missionnaire et vocationnelle en Afrique et en dehors.

7. Les activités promotionnelles de soutien à la SMA

D'autres membres SMA sont impliqués dans un travail de soutien financier et dans la promotion de l'image et de l'oeuvre de notre Société

- 7.1. Les oeuvres plus spécifiquement SMA (revues , médias, procures)
- 7.2. Pour couvrir les besoins de l'Afrique

B. NOTRE VISION POUR L'AN 2001

I. NOS VALEURS ESSENTIELLES

Nos activités missionnaires seront dynamisées par notre témoignage prophétique selon l'inspiration de l'évangile et par l'esprit d'ouverture et d'écoute. Pour vivre dans la fidélité à la mission ad Gentes et au charisme de notre Fondateur nous aurons le souci d'acquérir les compétences nécessaires pour remplir nos engagements . Dans nos relations avec nos collaborateurs nous ferons les efforts qui s'imposent pour les former à la responsabilisation et nous prenons nos décisions en accord avec eux..

II. NOS OBJECTIFS

- 1. Un grand nombre des membres et associés SMA seront impliqués dans la 1ère Evangélisation et la Promotion des droits de l'homme et des valeurs humaines.

2. Dans les ministère pastoral les membres et associés SMA seront pour la plupart des témoins prophétiques.
3. La SMA placera des membres qualifiés dans des ministère plus spécifiques comme les médias, la recherche, Justice et Paix et Protection de l'Environnement, l'inculturation, la dialogue interreligieux, l'administration SMA et la Formation.
4. Certains membres et associés SMA vivent dans des régions dévastées par des graves conflits. En collaboration avec l'église locale et d'autres groupes concernés :
 - a. Ils s'attaqueront aux causes de ces conflits sur un plan national et international
 - b. Ils s'engageront parmi les réfugiés pour les assister et les aider à surmonter leurs divisions
 - c. Ils travailleront pour élaborer et mettre en route des nouveaux programmes d'évangélisation et pour reconstruire les structures du pays et de l'église locale.
5. Les Provinces, District et spécialement les Fondations développeront l'animation missionnaire et promotionnelle Les associés laïcs pourront jouer un rôle accru et dynamique dans ce domaine.
6. La SMA intensifiera sa mission et son ministère auprès des Africains qui vivent en dehors de l'Afrique.

PLANIFICATION

1) LA PREMIERE EVANGELISATION. (objectifs 1,2,3.)

Des membres de la sma, engagés dans la première évangélisation, continuent ce service de manière prophétique, avec une attention particulière aux mutations modernes et aux problèmes nés des conflits armés actuels.

Phase 1. Année 1996:

Réflexion sur les zones de mise en oeuvre de la première évangélisation et renforcement des équipes existantes.

Le régional organise cette première phase. Les membres oeuvrant dans ce domaine lisent et analysent tout ce qui se fait déjà. Ils inventorient les nouveaux besoins et indiquent les nouvelles zones de première évangélisation.

Le régional fait la synthèse et la communique aux Provinces, Districts, Fondations, Généralat.

Phase 2. Année 1997:

Recherche et approfondissement de nouvelles approches missionnaires.

En fonction des lectures, des analyses et des besoins produits ci-dessus.

Elles sont élaborées par les membres sma en première évangélisation, en collaboration avec les responsables de la pastorale locale et si nécessaire, aidés de personnes expérimentées (sma ou autres). Le régional prend contact avec les Provinces, Districts et Fondations qui sont présents dans la région pour préparer le personnel pour la phase 3.

Le régional présente la synthèse des travaux au Conseil Pleinier.

Les frais entraînés pour la participation des personnes expérimentées seront couverts par le régional.

Phase 3. Années 1998 - 2000:

Création d'équipes nouvelles dans les milieux et les zones identifiés précédemment en accord avec les supérieurs des Provinces, Districts et des Fondations.

Ces équipes sma engagées en première évangélisation se rencontrent par secteurs pour échanger les expériences et font appel, s'il y a lieu, à des personnes expérimentées pour la mise en route et le perfectionnement des divers ministères. Elles suivent des formations adaptées à leurs engagements nouveaux.. Elles évaluent annuellement leurs activités de première évangélisation et adressent un rapport au régional.

Phase 4. Années 2000 - 2001:

L'évaluation de l'ensemble du processus et des engagements des membres des équipes engagées en première évangélisation se fait par les membres concernés avec les représentants de l'Eglise locale et avec le régional.

Formulation de propositions pour la nouvelle Assemblée Générale. Le rapport est communiqué à tous les intéressés, aux supérieurs des Provinces, Districts, Fondations et aux maisons de formation ainsi qu'aux responsables de l'Eglise locale et au Généralat.

2) LA PROMOTION HUMAINE. (objectifs 1.2.3.4.)

Nous travaillons, en priorité, dans les zones rurales et urbaines, à responsabiliser les communautés au combat contre toute sorte de marginalisation, avec une attention spéciale pour les victimes de la violence sous toutes ses formes.

Phase 1. Année 1996: Sensibilisation et recherche.

Le Conseil du Généralat, des Provinces, des Districts, des Fondations, des Régions nomment les secrétaires JPPE dans leur zone respective.

Le secrétaire JPPE dans sa zone, organise des sessions pour sensibiliser les membres sma, les laïcs associés, les étudiants en formation aux questions JPPE tout en tenant compte de la situation locale. Il utilise comme moyens d'animation et de sensibilisation: La charte sma JPPE, les documents du Synode pour l'Afrique. Enfin, il exhorte les membres sma à participer aux nombreux projets en cours dans l'Eglise locale.

Phase 2. Année 1997: Identification des problèmes et des approches.

Dans les sessions, les membres sma, les laïcs associés, les personnes et les groupes déjà engagés sur le terrain JPPE, le secrétaire JPPE pour sa zone, étudient les éventuelles et nouvelles approches pour affronter les problèmes et les situations particulières: *réfugiés, enfants de la rue, chômeurs, drogués, marginalisés...*

Ils proposent un programme d'action en consultation et en collaboration avec l'Eglise locale. Le secrétaire JPPE communique les résultats à tous les participants des sessions et aux supérieurs sma.

Phase 3. Année 1988: Mise en oeuvre.

Le secrétaire JPPE, en collaboration avec les équipes d'action et les accompagnateurs des

étudiants sma en stage constitue les équipes et les met en contact avec des groupes et des personnes déjà engagés sur le terrain JPPE. Il organise des sessions de formation pour les équipes. Il attribue des fonds nécessaires aux équipes. Il organise des lieux de travail pour les étudiants en stage dans sa zone ou dans les projets sélectionnés. Il réajuste le plan d'action à la lumière des rapports reçus. Enfin, il communique les rapports aux personnes concernées et engagées et à tous les supérieurs.

Phase 4. Années 1998-2001: Evaluation Générale.

Le secrétaire JPPE de la zone organise l'évaluation des projets entrepris et fait des recommandations pour une action ultérieure pour le mandat suivant. Il communique les conclusions de l'évaluation à toutes les équipes concernées.

N.B. Bien qu'il soit impossible de faire des plans pour des situations d'urgence qui n'existent pas encore, nous nous engageons à répondre, de manière adéquate, en collaboration avec d'autres, à celles qui se présenteront.

3) L'ANIMATION MISSIONNAIRE, VOCATIONNELLE ET LES ACTIVITES PROMOTIONNELLES. (objectif 5)

L'animation missionnaire, vocationnelle et les activités promotionnelles continuent à se développer dans les Provinces, Districts et Fondations. Les laïcs associés sont davantage impliqués dans ce travail.

1 Dans les Provinces et dans les Districts

Phase 1. Année 1996:

Développer l'animation missionnaire, vocationnelle et les activités promotionnelles:

a - En évaluant les modes de notre collaboration avec les laïcs associés.

b - En dégagant les nouvelles possibilités de collaboration.

Les Provinces et les Districts initient et organisent l'évaluation.

Les résultats sont envoyés aux Provinces, Districts et aux membres des équipes d'animation et des activités promotionnelles.

Phase 2. Année 1997:

A la lumière des nouvelles possibilités, les Provinces, les Districts, en lien avec les équipes d'animation missionnaire et des activités promotionnelles prennent les décisions pour la mise en oeuvre des découvertes, avec une attention spéciale pour organiser les groupes de laïcs travaillant avec la sma.

Phase 3. Années 1998 - 2001.

Les différents groupes de laïcs se rencontrent sur le plan national et international pour partager leurs expériences et échanger leurs idées.

Les Provinces et les Districts organisent les réunions nationales.

Le Généralat organise la rencontre internationale.

2 Dans les fondations et les régions.

Phase 1. Année 1996:

Les supérieurs des Fondations, les régionaux et tous ceux et celles qui sont dans l'animation et dans les activités promotionnelles évaluent ce qui est fait et ce qui reste à faire. Ils font un programme d'animation en tenant compte des priorités, du milieu, (avec qui nous collaborons-nous dans la région), du personnel (Les sma de la région) et du contenu de notre animation et de nos activités promotionnelles.

Phase 2. Année 1997:

Les supérieurs des Fondations et les régionaux cherchent le personnel et le placent dans le travail d'animation et des activités promotionnelles. Le personnel venant des Fondations, travaille en collaboration avec des personnes expérimentées dans l'animation missionnaire, les médias et dans les activités promotionnelles.

Phase 3. Année 1988:

Les équipes d'animation des Fondations en collaboration avec les Provinces et les Districts, qui ont une "banque de données", développent et créent les supports nécessaires à l'animation missionnaire et aux activités promotionnelles: Bulletins d'information, prospectus, brochures, video, cassettes...Les Fondations assurent les frais financiers de cette phase 3.

Phase 4. Années 1999 -2001:

Les supérieurs des Fondations, les régionaux et les membres des équipes d'animation et des activités promotionnelles évaluent le travail réalisé.

4) LA MISSION AUPRES DES AFRICAINS EN DEHORS D'AFRIQUE. (objectif 6)

Phase 1. Années 1996-1998:

Les équipes provinciales et des districts avec les secrétaires JPPE évaluent le travail qui se fait et analysent la composition des divers groupes africains dans nos pays d'origine, en collaboration avec d'autres organismes concernés: (Agence de gouvernement, association religieuse, AFJN, représentants des groupes africains constitués...) Elles identifient les besoins culturels, sociaux et religieux et élaborent des programmes d'action.

Phase 2. Années 1998-2000:

Les équipes provinciales et des districts avec les secrétaires JPPE engagent des membres et des étudiants dans ces programmes d'action. Elles participent aux programmes d'action des Eglises locales et d'autres instances. Elle initient et engagent de nouveaux programmes à la mesure de leurs moyens.

Phase 3. Année 2001:

Les membres engagés dans les projets, les équipes provinciales des districts et les secrétaires JPPE évaluent le travail réalisé et présentent des propositions pour l'Assemblée Générale sma 2001.

STYLE DE VIE ET SPIRITUALITE

A. REALITE PRESENTE

1. En général notre façon de vivre se caractérise par la simplicité et l'importance accordée à l'accueil. Cependant, en Afrique, nos moyens de subsistance apparaissent aux yeux de ceux avec qui nous vivons comme très substantiels par rapport au niveau de vie du pays. Par ailleurs notre style de vie leur semble parfois trop occidental.

2. L'insécurité grandissante en certains endroits nous amène à prendre davantage de précautions.

3. Nous ne trouvons pas toujours un consensus en ce qui concerne la notion de « vie simple ».

4. L'histoire de la SMA a conduit beaucoup de nos confrères vivent seuls. Actuellement, ils ont des difficultés à former des communautés. Néanmoins beaucoup de membres forment des communautés apostoliques avec réflexion pastorale, ressourcement spirituel et convivialité. Mais ils éprouvent de la difficulté à maintenir le rythme de leurs réunions.

5. Entre les différentes Province, il peut exister des styles de vie différents. Ceci pose question aux étudiants SMA, lors de leurs passages

6. Dans certaines communautés, la prière en commun et le partage de la Parole de Dieu ont pris plus d'importance. Demeure cependant la difficulté de partager sa foi avec les autres et de les écouter en profondeur.

7. Depuis la dernière Assemblée Générale, les écrits du Fondateur et les Lois et Constitutions. sont à notre disposition Mais, malgré cela nous n'avons pas encore clairement formulé et spécifié une spiritualité apostolique qui convienne à la SMA. Ce qui peut être un obstacle à formuler clairement des orientations pour la formation spirituelle à tous les niveaux.

8. On constate un manque de directeurs spirituels pour accompagner les jeunes membres. La pratique du conseil spirituel occupe moins de place dans notre vie. Le discernement pour l'orientation de notre vie et de notre action est rendu plus difficile.

B. PERSPECTIVES POUR 2001

I NOS VALEURS ESSENTIELLES

Notre vie spirituelle sera nourrie par la prière personnelle et communautaire. Elle sera inspirée par les béatitudes, nos constitutions et les écrits du fondateur. Elle manifestera le lien qui existe entre la foi et la justice.

Notre style de vie sera un joyeux témoignage rendu à l'Evangile (Const. n°29), à travers une qualité de vie marquée par la simplicité et la présence agissante auprès des personnes marginalisées. Nous serons ouverts à l'internationalité à travers le partage financier et culturel, le dialogue et l'écoute.

II. LES OBJECTIFS

1 - STYLE de VIE

1. 1. En 2001, chaque membre SMA fera partie d'une communauté apostolique ou d'une communauté de vie caractérisées par un partage de vie et de travail.

1. 2. Ces communautés maintiendront des liens aussi étroits que possible avec les membres SMA qui, pour une raison ou une autre, ne pourront pas participer à la vie d'une communauté.

1. 3. Elles feront une évaluation régulière de leurs activités missionnaires et vivront un engagement réel pour la justice, à commencer par le respect des lois sur le travail, en particulier à l'égard de ceux qui collaborent à notre mission.

1. 4. Chaque communauté mettra en oeuvre un projet de partage avec les personnes marginalisées.

2. SPIRITUALITE

2.1. Notre style de vie sera orienté et dynamisé par une spiritualité missionnaire et apostolique (Const. - prologue n°5), qui manifestera le lien qui existe entre notre foi et la justice.

Cette spiritualité missionnaire et apostolique sera élaborée par les responsables SMA et communiquée d'ici l'an 2001 à tous les membres et associés sous la forme d'un livret.

2.2. Elle permettra aux communautés d'être engagées dans une vie de prière personnelle et commune et dans le partage de leur foi.

2.3. Elle conduira les communautés apostoliques à se rencontrer régulièrement pour des journées de réflexion et de recollection.

FORMATION

A. REALITE PRESENTE

1. La formation est devenu le souci majeur de la SMA qui a ouvert, depuis 1987, 14 nouvelles maisons de formation fréquentent plus de 200 étudiants.
2. Il y a un réel manque de formateurs.
3. Une Charte de Formation a été rédigée pour toute la Société pendant le mandat précédent. Elle nous donne les principes de base pour la formation. Mais nous avons des difficultés à les traduire dans des programmes efficaces et cohérents.
4. Dans certaine maisons il existe des tensions entre étudiants et formateurs.
5. La formation des laïcs qui travaillent avec la SMA se précise et devient plus efficace.
6. Dans certains endroits l'intérêt porté à la formation permanente est en baisse.

B. PERSPECTIVES POUR 2001

I VALEURS ESSENTIELLES

Notre Formation sera caractérisée par la volonté d'annoncer le message missionnaire du Christ et de son Royaume. Dans une fidélité créative au Fondateur et à son charisme, et dans une esprit d'internationalité, elle préparera à un engagement pour la Mission ad Gentes et sera ouverte au monde contemporain et aux autres religions et cultures. Elle accueillera les laïcs prêts à participer à notre vie et à notre travail et construira des communautés animées par la charité, l'hospitalité et la solidarité avec les personnes marginalisées.

II. OBJECTIFS

1. Afin d'assurer la qualité des programmes de formation pour les six années à venir, la priorité de la SMA sera de consolider et de développer les maisons de formation existantes.
2. Chaque maison aura le nombre nécessaire de formateurs qualifiés. Les maisons internationales de formation auront des équipes internationales qui développeront et appliqueront des programmes cohérents de formation, y compris pour les laïcs associés.
3. La SMA, même dans les fondations choisira un nombre suffisant de formateurs ayant les aptitudes indispensables. Elle leur donnera la formation nécessaire pour remplir leur fonction.

Elle formera également un nombre suffisant de directeurs spirituels pour accompagner les étudiants et les membres associés.

4. Les animateurs et accompagnateurs vocationnels seront choisis avec soin. Ils se dévoueront à leur tâche à plein temps là où cela s'avère nécessaire. Tous les membres des régions auront à coeur de les aider.
5. Dans la formation des jeunes membres SMA, on donnera une attention particulière à la formation spécifiquement missionnaire.
On les initiera également aux techniques et aux connaissances pratiques.
6. La formation continue sera redynamisée. A tous les niveaux, les supérieurs en seront les animateurs et programmeront pour cela des sessions régulières, des retraites, les cours d'été à Rome, d'autres cours et les années sabbatiques (charte de formationn° 167.) On veillera à ce qu'une attention particulière soit donnée à la dimension internationale de la formation permanente.

LES STRUCTURES

A. REALITE PRESENTE

1. La SMA a quatre niveaux de structures de gouvernement : général, provincial, régional et local

2. La manière dont les différentes structures de gouvernement fonctionnent révèle : l'autonomie des Provinces, une multiplication de supérieurs et l'existence de structures parallèles. Cette situation crée une complexité qui amène des confusions aussi bien pour l'Eglise locale que pour les membres eux-mêmes de la SMA. Les exemples qui suivent en sont l'illustration.

3. La situation en Tanzanie

3.1. En Tanzanie vivent 16 membres ou associés de la SMA. Ils viennent de quatre provinces : (Irlande, Pays Bas, Est et USA) et de la branche indienne de la Fondation Asie.

3.2. Il y a un Supérieur Régional (Province d'Irlande) et il est responsable de l'Afrique de l'Est et du Sud (Tanzanie, Zambie, Afrique du Sud).

3.3. Les membres de la Province d'Irlande ont donc un Supérieur SMA qui est également le représentant des membres ou associés de la Province des Pays Bas, de l'Est, des USA et de la Fondation Asie dans leurs relations avec les Ordinaires de l'archidiocèse de Mwanza et du diocèse de Shinyanga. C'est ce Supérieur Régional qui coordonne les réunions SMA.

4. La situation en Côte d'Ivoire.

4.1. Il y a 115 membres ou associés de la SMA en RCI venant de quatre Provinces (Lyon, Italie, Est et USA) et d'un District (Canada)

4.2. Dans la maison de formation de Anyama il y a 7 membres temporaires de la Fondation Afrique et quatre membres temporaires de la Fondation Pologne.

4.3. Il y a trois Supérieurs Régionaux qui résident en Côte d'Ivoire et qui viennent de trois Provinces : Lyon, Italie et l'Est. En tout, il y a 14 Supérieurs SMA qui ont tous une parcelle de juridiction sur des membres ou associés SMA. qui vivent dans ce pays.

4.4. Le Supérieur National de la Fondation Afrique est le Vice-Régional de la Province de Lyon.

4.5. Le Supérieur de la maison de Formation de Anyama est de la Province de l'Est..

4.6. Le Supérieur National et le Supérieur d'Anyama dépendent du Supérieur de la Fondation Afrique, qui lui, dépend du Supérieur Général et de son conseil.

5. La situation dans les Fondations

5.1. La Fondation Afrique dépend directement du Supérieur Général et de son Conseil.

5.2. En Afrique, la Fondation a un Supérieur qui réside au Togo et dont le conseil se compose des Supérieurs Nationaux du Zaïre, du Ghana, du Nigeria , du Supérieur de la maison de Formation d'Anyama et d'un membre de l'équipe du Centre International de l'année spirituelle de Calavi..

5.3. Il y a des Supérieurs Nationaux dans la plupart des pays de la Fondation.

5.3.1 Le Supérieur National est en même temps Supérieurs Régional au Libéria (Irlande), au Togo (Est), au Bénin (Lyon), au Zaïre (Lyon) et au Ghana (Pays Bas).

5.3.2. Le Supérieur National en Côte d'Ivoire est le Vice-Régional de Lyon.

5.3.3. Les supérieurs Nationaux de Centrafrique et du Nigéria sont également Supérieurs des maisons des Fondations dans ces pays.

5.3.4. Il y a deux maisons de formation sans Supérieur National : Kénia et Zambie

5.4. Il y a un Supérieur dans les maisons de formation de Côte d'Ivoire, au Ghana, Bénin, Nigéria, Zaïre en République de Centre Afrique, Kénia et Zambie. Ils dépendent du Supérieur de la Fondation Afrique.

5.5. Dans chaque maison de formation, l'équipe des formateurs est SMA.

5.6. Les placements pour les stages sont faits par le Supérieur National après consultation avec les Supérieurs Régionaux.

5.7. Un membre ordonné d'une Fondation est assigné par contrat à un Supérieur Régional. Lorsqu'il est en congé dans sa région d'origine, il dépend du Supérieur National de ce pays.

5.8. Un membre ordonné n'appartient pas à la Région de son pays d'origine. Juridiquement la Fondation Afrique n'est pas liée à une Région. Dans une même région géographique ces deux entités peuvent fonctionner de façon parallèle.

5.9. Il y a divers arrangements financiers selon que les membres relèvent d'une Région ou d'une Fondation.

6. La Fondation Asie

6.1. La Fondation Asie dépend directement du Supérieur Général et de son Conseil.

6.2. Cette Fondation est présente dans deux pays: l'Inde et les Philippines.

6.3 Il n'y a pas de Supérieur de Fondation.

6.3.1. Dans les deux pays il y a un Supérieur National (Irlande). Le Supérieur de l'Inde ne peut résider dans ce pays que six mois par an.. Le Supérieur des Philippines est en même temps curé de paroisse.

6.4. Entre ces deux pays il n'y a pas de coordinateur.

6.5. Pour la Fondation Asie, il y a une année spirituelle commune (aux Philippines)..

6.6. Entre le Supérieur Général et son Conseil et les deux unités de la Fondation Asie, il y a une grande distance géographique. Entre les unités elles-mêmes il y a également une distance géographique et culturelle.

6.7. Dans chacune de ces unités, il y a deux maisons de formation.

B. NOS PERSPECTIVES POUR 2001

Introduction.

1. Le texte suivant fournit un cadre juridique à l'essai, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Sa mise en oeuvre demandera une certaine souplesse. Des ajustements seront nécessaires, sous la responsabilité des Supérieurs SMA concernés.

2. Les éventuels problèmes seront examinés par les Conseils Pléniers.
Pour les Régionaux, en cas de problèmes urgents avec les Provinciaux ou les autres Supérieurs, l'autorité de référence sera le Supérieur Général en conseil (Constitutions n° 79) Une première évaluation de ces structures sera faite au Conseil Plénier de 1998.

3. Une évaluation complète de ces structures sera faite à la Assemblée Générale en 2001.

LES VALEURS CENTRALES

En l'an 2001, nos structures:

1. manifesteront que nous sommes une famille internationale de disciples du Christ au service de la Mission.
2. permettront une plus grande collaboration et une plus grande solidarité à l'intérieur de la Société.
3. respecteront l'autonomie des différentes Provinces et Districts.
4. seront plus efficaces en vue de la proclamation de l'Evangile.
5. assureront le bien-être de leurs membres.

A. Le Gouvernement Régional.

1..La région est une zone géographique.

1.1.Les limites des Régions sont établies par le Conseil Plénier, en tenant compte du point de vue des membres des Régions existantes.

1.2. En l'an 2001 chaque région sera une unité homogène et gouvernable.

2.1. Le Supérieur régional est élu par tous les membres qui ont une nomination dans la région.

2.2. Un Vice-Régional est élu de la même manière que le Régional. En principe, là où le nombre l'exigerait, il sera d'une Province/District/Fondation différente de celle du Régional.

3. Leur élection est confirmée par le Supérieur Général et son Conseil, après consultation du Supérieur Provincial du membre concerné.

4. Rôle du Supérieur Régional.

a) Assurer les relations avec les supérieurs des Provinces, Districts et Fondations qui ont des membres ou des associés dans la Région et qui en restent responsables.

b) Mettre en oeuvre les articles des Constitutions concernant la Région..

c) Il est responsable du développement de la Fondation Afrique dans sa Région. Cette fonction peut être remplie par lui-même, ou par un membre de son Conseil, ou par un autre SMA qui deviendra alors automatiquement membre du Conseil. Cette fonction comprendra tous les aspects du développement, à l'exception de la formation assurée par le Supérieur Général et son conseil en accord avec la Charte SMA de formation

d) Il est responsable de l'organisation et la mise en oeuvre du programme du stage des étudiants des Provinces, Districts et Fondations.

5. Partage des responsabilités.

5.1. Le Supérieur de Province/District et son Conseil:

a) gardent la responsabilité de l'envoi et du rappel des membres de sa Province, en consultation avec le Supérieur Régional.

b) affectent les membres à une Région:

i) Le Supérieur Régional et son conseil proposeront à l'Ordinaire du lieu une nomination du membre, après consultation et dialogue.

ii) Dans des cas d'affectations de membres à des tâches particulières, un contrat sera établi avec l'Ordinaire, le Supérieur Régional et son conseil et les Supérieurs de Province ou de Districts et leur conseil pour les membres concernés. Une procédure semblable sera suivie pour les membres des Fondations. Dans ce cas l'autorité compétente est le Supérieur Général et son Conseil..

iii) Le Supérieur Provincial ou de District et son Conseil nomment les membres dans la Région pour des activités dépendant de la Province ou du District, avec le soutien du Supérieur Régional et de son Conseil.

5.2. Le Supérieur régional.

a) Il définit avec son Conseil les priorités de la région.

- b) Il nomme les membres selon les priorités à la lumière de 1..5.1. ci-dessus.
- c) Il représente les SMA auprès des Evêques et des autres instances.
- d) Il peut être membre du COPREX de sa Province ou de son District d'origine.
C'est à l'Assemblée Provinciale ou du District d'en décider.
- e) Il maintient un contact régulier avec tous les Supérieurs concernés.

6. Le Conseil Régional

a) Il est composé de membres de chaque Province, District et Fondation présents dans la Région, qui ont un nombre suffisant pour être représentés (au moins 3). Le Supérieur de la maison de formation SMA de la région est un invité permanent. Les membres du Conseil sont élus par les membres de leur propre Province/District/Fondation, qui ont une nomination dans la Région. Leur élection sera confirmée par le Supérieur de leur Province/District/Fondation d'origine.

b) Les conseillers assistent le Supérieur Régional en étant attentifs à la vie de leurs confrères (visites, santé, finances, décision dans un cas d'imprévu, vie spirituelle).

c) Chaque conseiller peut être délégué par le Supérieur Régional pour le représenter auprès de l'Ordinaire de sa circonscription ecclésiastique dans les questions concernant cette circonscription.

d) Chaque membre du Conseil Régional représente sa Province, District ou Fondation d'origine. Le Conseil Régional peut être représenté au COPREX (EPC) des Provinces ou Districts. Cette représentation sera décidée par les Assemblées Provinciales ou de District.

e) Un membre du Conseil Régional sera membre du COPREX (EPC) chaque Province/District. Au cas où, dans le conseil Régional, il y aurait deux membres ou davantage, originaires de la même Province/District, l'un d'entre eux sera membre du COPREX/EPC de sa Province/District d'origine.

7. Les finances de la Région sont assurées de la manière suivante:

7.1. Le budget ordinaire du Supérieur Régional et de la Maison Régionale est assurée par:

- a) les Provinces et Districts pour leurs membres ou Associés de la Région sur la base d'un prorata de leur nombre selon leur propre système de financement et en prenant en considération la prise en charge financière des Maisons d'Accueil SMA existant sur la Région.
- b) le Supérieur Général et son conseil par des subsides en ce qui regarde les membres des Fondations.
- c) des contributions progressives venant des Fondations.

7.2. Le Supérieur Régional aura un budget spécial pour faire face à des cas spéciaux. Il en disposera après consultation de son Conseil. Ce budget sera pourvu selon 1.7.1 ci-dessus.

Des membres de la Région pourront y ajouter une contribution personnelle.

7.3. Toutes les Provinces/Districts/Fondations qui contribuent au budget ordinaire et au budget spécial recevront annuellement pour approbation un état des comptes et un budget prévisionnel pour l'année suivante.

B. Les Fondations.

Nos structures faciliteront le développement futur des Fondations. Dans la Fondation Afrique, pour la coordination entre d'une part l'Afrique de l'Est et du Sud, et d'autre part l'Afrique de l'Ouest, il y aura un Supérieur et un Vice Supérieur. Dans l'avenir immédiat les deux unités de la Fondation Asie resteront ensemble. Il y aura un Supérieur pour la Fondation Asie.

C. Le Conseil Plénier.

1. Les Supérieurs Régionaux eux-mêmes éliront quatre des leurs (deux Anglophones et deux Francophones) pour une période de trois ans renouvelable, prenant en compte les facteurs géographiques et numériques. Ils sont membres de droit.

2. Le Supérieur Général et son Conseil veilleront à ce que les Supérieurs des Fondations soient invités s'ils le jugent nécessaire.

3. Le Conseil Plénier coordonnera de façon rationnelle notre politique d'envoi en mission.

D. Modifications des entités juridiques.

1. Passage d'une Fondation à un District.

1.1. Il peut y avoir un passage direct d'une Fondation à un (cf SMA Constitutions et Lois, Articles 120 et 124).

1.2. Passage d'un District à une Province. Les conditions nécessaires sont:

- a) Une demande explicite de la part du District, contenant les raisons de cette demande.
- b) Un nombre suffisant de membres, non seulement temporaires mais aussi permanents.
Le nombre des membres permanents doit atteindre au moins 25.
- c) Des signes clairs d'une croissance continue dans les perspectives vocationnelles.
- d) Un personnel suffisant en nombre et en qualité pour assumer les responsabilités de formation et d'administration.
- e) Il doit être autosuffisant financièrement et capable aussi de prendre en charge les contributions financières requises pour les besoins de la Société (cf Constitutions, article 120).

2. Passage du statut de Province/District à un autre statut.

2.1. Raisons.:

Il peut y avoir différentes raisons pour le changement de statut juridique des entités. Des membres de Province/District peuvent désirer s'unir, créant par là une plus grande unité et témoignant d'elle dans la SMA. Cette union peut permettre des structures plus rationnelles et faciliter une économie en finances et en personnel dans l'administration. Elle peut aussi permettre une plus grande diversification et efficacité dans l'affectation des membres aux tâches missionnaires.

Quand, de facto, une Province ou un District n'a plus les moyens nécessaires pour réaliser les buts de la Société tels qu'ils sont définis dans les Lois et Constitutions de la SMA, en raison principalement :

- 2.1.1. d'une grave diminution de son personnel actif ou de ses ressources financières;
- 2.1.2. d'un affaiblissement de son dynamisme missionnaire et de l'esprit ou du style de vie propres à la Société;
- 2.1.3. d'une raréfaction prolongée des vocations.

2.2. Processus.

La proposition sera mise à l'ordre du jour du Conseil Plénier selon l'article 99 de nos Lois et Constitutions.

Une décision en ce domaine requiert une majorité des deux tiers (cf article 96.2).

2.3. Solutions.

Le Conseil Plénier décidera si le statut d'une Province/District doit être transformé selon l'une des possibilités suivantes:

- 2.3.1. L'unir avec une autre Province/District. Pour les membres qui ne souhaitent pas l'union avec une autre Province ou District, une solution alternative sera négociée avec les autorités compétentes concernés (Cf Constitutions article 32).
- 2.3.2. Le ou la placer sous la responsabilité directe du Généralat qui nommera à sa tête un représentant local (situation analogue à celle d'un District en formation). Ceci sera fait en accord avec les Lois de l'Eglise, après consultation des parties concernées et après avoir examiné les articles concernés dans les Constitutions.

C. PLAN D'ACTION

La numérotation ci-dessous se réfère au document "Structures (vision 2001).

Introduction:

2. Evaluation des Structures par le Conseil Plénier de 1998.

B. Limites géographiques de la Région.

1.1.1. Elles seront décidées par le Conseil Plénier 1995, après les Assemblées des

Provinces et des Districts et après consultation des membres des Régions existantes.

1.2.1. Election du Supérieur Régional.

Dans chaque Région, le ou les Supérieurs Régionaux et leurs conseils organiseront l'élection selon l'agenda et le système établi par le Conseil Plénier 1995. Le Supérieur ou les Supérieurs Régionaux sortants informeront le Supérieur Général du résultat et demanderont confirmation de l'élection.

1.2.2. Election du Vice-Supérieur Régional

Le nouveau Supérieur Régional organisera l'élection selon l'agenda et le système établi par le Conseil Plénier 1995.

Le nouveau Supérieur Régional informera le Supérieur Général du résultat et demandera confirmation de l'élection.

Le Supérieur Régional.

1.4.c) Une fois élu, le nouveau Supérieur Régional assumera le rôle précédemment exercé par le Supérieur National de la Fondation Afrique (cf le Directoire de la Fondation Afrique 6.5. 1-10).

1.5.2.a). Ceci sera terminé pour juin 1996.

1.5.2.d). Ceci sera décidé par les Assemblées de Provinces et de Districts 1995.

1.6.a Election des Conseillers Régionaux

Les nouveaux Supérieur et Vice-Supérieur Régionaux organiseront l'élection.

Les nouveaux Supérieur Régionaux et Vice-Supérieur régionaux décideront du nombre des conseillers pour la Région, en tenant compte des décisions de l'Assemblée Générale 1995 et de l'avis des membres de la Région.

1.6.e) Ceci sera fait par les Assemblées de Provinces et de Districts 1995

1.7. Finances

1.7.2. Le budget spécial pour 1996 sera établi par le nouveau Supérieur Régional avec l'aide du ou des Supérieurs Régionaux sortants et sera présenté pour la fin-décembre 1995.

1.7.3. L'état annuel des comptes pour 1995 sera établi par le nouveau Supérieur Régional avec l'aide du ou des Supérieurs Régionaux sortants et sera envoyé au(x) Supérieur(s) de(s) du ou des Supérieurs Régionaux sortants.

Les budgets ordinaire et spécial pour 1996 seront envoyés pour la fin décembre 1995 aux Supérieurs des Provinces, Districts et Fondations qui contribuent à ces budgets dans la Région.

A partir de 1996, les budgets ordinaire et spécial pour l'année suivante seront soumis pour approbation, pour la fin octobre, aux Supérieurs des Provinces Districts et Fondation qui y contribuent.

C. Fondations.

Les nominations du Supérieur et du Vice-Supérieur de la Fondation Afrique, et du Supérieur de la Fondation Asie seront faites par le Supérieur Général et son Conseil après le conseil plénier 1995.

D. Conseil Plénier.

1. Pour mettre en oeuvre ce paragraphe, le Supérieur Général et son Conseil convoqueront une Réunion des Supérieurs Régionaux pour Pâques 1996.

Les Régionaux eux-mêmes éliront leurs représentants.

3. Pour mettre en oeuvre ce paragraphe

a) Il y aura un bilan sur la situation actuelle des laïcs missionnaires, membres ou Associés, le type d'activités missionnaires ou de ministères, et les lieux où ils sont engagés. Ce bilan sera présenté par les Supérieurs de Province, Districts et Fondation au Conseil Plénier 1996.

b) Il y aura une évaluation des besoins des Provinces, Districts, Fondations et Régions à la lumière de nos priorités. Elle sera préparée par les Supérieurs de Provinces, Districts, Fondations et Régions pour le Conseil Plénier 1996.

c) Etablir des critères pour l'envoi en mission. Cela débutera au Conseil Plénier 1996.

d) La coordination de cette politique commencera avec le Conseil Plénier 1997 et se poursuivra chaque année.

FINANCES

A. LA REALITE PRESENTE

1. Au niveau des Provinces et Districts, les revenus principaux proviennent des sources suivantes :

- 1.1. Les intérêts des divers placements de fonds. Ces placements fournissent jusqu'à 50% des revenus de certaines Provinces/Districts.
- 1.2. Les pensions des membres SMA et les salaires de ceux qui travaillent dans des paroisses ou dans d'autres ministères, une fois déduits les charges et fonds nécessaire à leurs besoins quotidiens.
- 1.3. Le patrimoine et les legs, hérités des membres SMA décédés.
- 1.4. Le loyer de divers maisons ou bâtiments louées (Italie, Espagne, Lyon, Est)

2. Les revenus, provenant d'une source extérieure à la SMA viennent de :

- 2.1. L'Association des Messes Perpétuelles et les cartes de messes pour défunts (USA, Irlande, Grande Bretagne et Canada)
- 2.2. La Croisade familiale pour les Vocations (Irlande).
- 2.3. Les intentions de messes
- 2.4. Les neuvaines (Irlande et Pays Bas)
- 2.5. Les tirrelires (Mite boxes) (Irlande et Pays Bas)
- 2.6. Legs et testaments qui sont quelquefois substantiels mais restent imprévisibles.
- 2.7. Les dons des bienfaiteurs pour diverses occasions : vente de cartes de Noël, de calendriers, d'objets d'art africain , loteries et tombolas, dons par nos revues missionnaires
- 2.8. Journées « portes-ouvertes » et autres kermesses (Est, Italie, Lyon, Irlande), soirées de gala promotionelles (USA)
- 2.9. Participations à des bourses d'études. (Italie, Grande Bretagne)
- 2.10. Journées missionnaires (Bretagne, USA, Canada, Irlande)
- 2.11. Contrats pour des projets missionnaires (Grande Bretagne).

3. Les principales sources de revenus du Généralat viennent de :

- 3.1. La contribution des Provinces et Districts
- 3.2. Les pensions et contributions des visiteurs
- 3.3. Les intentions de messe et les dons
- 3.4. La vente d'une partie du terrain de la Nocetta
- 3.5. Les intérêts des divers placements.

4. Les principales sources de revenus des Fondations :

- 4.1. Le Fond de développement financé par les Provinces et les Districts à raison de 65,68% de leur budget
- 4.2. Les dons du Généralat et des Provinces à raison de 10,28% de leur budget
- 4.3. Les subsides provenant de divers organismes de financement : 10,978%

4.4. Les revenus de source locales et de divers dons : 13,07%.

5. Les missionnaires sur le terrain

5.1. Certains missionnaires sont capables de vivre à partir des ressources locales ou bien grâce aux dons de leurs bienfaiteurs.

5.2. Certaines Provinces/Districts ou Fondation viennent en aide aux missionnaires qui ne sont pas financièrement autonomes pour subvenir à leurs propres besoins et à ceux exigés par le développement de leur mission.

B. PERSPECTIVES POUR 2001

I. Les valeurs essentielles

Toutes nos finances seront au service de l'Évangile d'une façon plus transparente. Nous nous considérerons comme des gérants pour promouvoir l'apostolat missionnaire de la Société. Le souci de la personne passera avant celui de la satisfaction de nos besoins matériels.

Notre administration sera caractérisée par l'honnêteté, la prudence, la transparence, le respect des lois nationales, internationales et de celles du Droit Canon (Canons 1254-1310). Toujours prêts à partager lorsqu'il faut venir en aide, nous nous efforcerons néanmoins de promouvoir l'autosuffisance des communautés locales. Par notre créativité, notre persévérance et la présentation honnête de nos besoins à ceux qui peuvent nous aider, nous nous efforcerons de trouver de nouvelles sources de revenus pour nos œuvres;

II. Objectifs

2.1. En l'an 2001, toutes les Provinces, Districts et Fondations seront activement engagés à trouver leurs propres ressources.

2.2. Pour cela le Généralat, toutes les Provinces, Districts et Fondations auront mis en place des membres dont la tâche principale sera de trouver des ressources. Plutôt que de laisser les choses se faire au hasard, on veillera à coordonner ces diverses entreprises financières.

2.3. Les Provinces et Districts contribueront à approvisionner les différents budgets que le Conseil Plénier leur proposera.

2.4. Les Provinces et Districts contribueront à alimenter le Fond de Développement des Fondations.

2.5. Pour atteindre progressivement son propre autofinancement, chaque Fondation aura son propre Fond de Développement sous la direction du Supérieur Général et de son Conseil.

2.6. La plus complète transparence concernant les finances du Généralat, des Provinces, Districts et des Fondations sera exigée. La même règle doit s'appliquer à chaque membre pour les finances destinées à la mission.

2.7. Les critères pour l'alimentation et la répartition des divers fonds du Généralat seront réévalués

2.8. Chaque Province, District et Fondation aura établi des critères pour aider financièrement ses membres dans l'exercice de leurs activités missionnaires et pour les guider individuellement dans leur recherche de fonds.

2.9. Pour les limites des dépenses extraordinaires, la Société met en application l'article 162 des Lois et Constitutions.

C. PLAN D'ACTION

En l'an 2001 :

1. Il y aura une totale transparence au niveau des finances.
 - a. Au début de chaque année, l'Econome de chaque Province, District, Fondation enverra à l'Econome Général un bilan complet de l'année précédente. Celui-ci comprendra les recettes et dépenses ordinaires et extraordinaires, les comptes spéciaux, les biens mobiliers et immobiliers.
 - b. Chaque année, l'Econome Général présentera tous ces comptes ainsi que les comptes du Généralat et les comptes qui sont gérés par lui au Supérieur Général et à son Conseil.
 - c. Le Supérieur Général et son Conseil les présenteront à leur tour au Conseil Plénier, chaque année.
 - d. Deux fois par an, l'Econome Général et l'Econome de chaque Province, District, Fondation présentent tous ces comptes au Supérieur concerné et à son Conseil (Objectif 6).
2. Toutes les Provinces et Districts continueront à aider le Généralat en finançant son budget ordinaire.
 - a) Ces contributions sont estimées à 400 000 000 Lires pour chacune des années 1996, 1997, 1998.
 - b) Les dates pour le versement de ces contributions sont le 15 février et le 15 juillet de chaque année.
 - c) La contribution de chaque Province et District sera calculée comme suit :
 - 50% selon le nombre de membres permanents au 1^{er} janvier de chaque année,
 - 50% selon le revenu brut de chaque Province et District.
3. Toutes les Provinces et Districts continuent à aider le Généralat en finançant les budgets approuvés par le Conseil Plénier, objectif 3, à savoir :
 - a) le Fonds d'Entraide qui ne dépassera pas 0,50% du revenu brut de toutes les Provinces et districts réunis.
 - b) le Fonds de Développement qui est estimé à un million de dollars pour chacune des années 1996, 1997, et 1998.

- b 1 Ce budget sera évalué par le Conseil Plénier de 1998.
 - b. 2 La contribution au fonds de développement sera calculée comme suit ; 25% selon le nombre de membres permanents le 1^o janvier de chaque année, 75% selon le revenu brut.
 - b.3 Les dates pour le versement de cette contribution sont le 15 janvier et le 15 juin de chaque année.
 - c) Le Fonds pour la " Cause du Fondateur ", estimé à 40 000 000 Lires étalés sur les trois années 1995, 96 et 97.
 - c.1 Cette contribution est calculée à 100% sur le revenu brut des Provinces et Districts.
 - c.2 Les Fondations sont invitées à apporter leur contribution. Celle ci sera fixée par le Conseil Plénier de 1995.
 - c.3 Les dates de versement seront le 15 février et 15 juillet de chaque année.
 - d) Toutes les Provinces et Districts contribuent à un " Fonds de Placement " pour les Fondations placé par le Généralat. Objectif 4
 - d.1 Le montant exact sera fixé par le Conseil Plénier 1995 après discussions dans les Assemblées Provinciales et de Districts de 1995 et consultation des Economes de Province et de District.
 - d.2 Le montant à verser et les dates de paiement chaque année seront fixés par le Conseil Plénier de 1995.
 - d.3 Cette contribution sera calculée comme suit ;
25% selon le nombre de membres permanents au 1^o janvier de chaque année,
75% selon le revenu brut.
 - d.4 L'intérêt sera ajouté au capital pendant les trois premières années. Cette manière de faire sera évaluée par le Conseil Plénier 1998.
 - d.5 On cherchera des contributions en dehors de la Société et on les ajoutera à ce fonds chaque année.
 - d.6 L'Econome Général gère ce Fonds de Placement.
En consultation avec les Economes des Provinces et Districts, avec des experts, l' Econome Général cherche le meilleur placement et présente le résultat de ses recherches au Conseil Plénier 1995.
- 4 Toutes les Provinces, Districts, Unités de Fondations et le Généralat auront un membre responsable de la recherche de fonds (Objectifs 1 et 2).
- 4.a Cela sera fait pour fin 1995.
 - 4.b Ce responsable veillera à ce que ;
 - 4.b.1 on évalue les méthodes existantes de recherche de fonds dans les Provinces, Districts, Fondations ou au Généralat. Que cela soit fait avant 1995.
 - 4.b.2 Que l'on imagine de nouvelles voies pour la recherche de fonds. Cela sera évalué en 1998.
 - 4.b.3. Il veillera à ce que les missionnaires qui le demandent soient mis en relation avec des organismes pour le soutien financier de leurs activités missionnaires. Ce sera là une procédure permanente. Evaluation en 1998.

4.b.4. Ces responsables veilleront à ce que l'information générale circule avec les autres Provinces, Districts, Fondations et Généralat. Tous les six mois, ils feront parvenir des informations au coordinateur au Généralat. En 1998, il y aura une rencontre de ces responsables de recherche de fonds.

5.a Les Provinces et Districts discuteront à leurs Assemblées 1995 sur la manière d'aider les missionnaires SMA sur le terrain et ceux qui travaillent avec eux. Ils fixeront des critères pour la collecte de l'argent pour les missions (Objectif 8).

5.b. Les fondations discuteront également de ces questions lors de leurs réunions régulières.

6 a Chaque Supérieur de Fondation est responsable avec son Conseil pour planifier, préciser et fixer le fonctionnement de son propre Fonds de Placement pour la Fondation.

6.b Cela sera fait avant fin 1996.

6.c L'argent du Fonds de développement non utilisé n'est pas destiné) ce fonds de placement.

6.d Des plans détaillés seront présentés au Général et à son Conseil avant le Conseil Plénier 1997.

6.e Directives et approbation seront données à la Fondation, fin 1997.

7.1. Les " Constitutions et lois " de la Société précisent quels doivent être les critères pour la recherche des différents Fonds ; au n° 151 ; Le but ultime de la possession de biens par la Société est d'assurer le développement de sa tâche missionnaire et de subvenir aux besoins de ses membres. Au n° 154 La volonté du donateur doit toujours être respectée dans l'administration des biens temporels.

7.2 Les critères pour le calcul des contributions aux différents fonds du Généralat par les Provinces et Districts ;

a Avant fin 1996, les Economes des Provinces et Districts évalueront les critères actuels pour le calcul des contributions pour les différents fonds du Généralat et chercheront de nouvelles méthodes et de nouveaux critères.

b Le Conseil Plénier de 1997 évaluera ces critères.

c A la suite de cette évaluation, un troisième pourrait être ajouté aux deux critères actuels, le nombre de membre permanents et le revenu brut annuel à savoir ;

c.1 soit sur la base de la richesse totale de chaque Province et District (biens mobiliers et immobiliers),

c.2 soit sur la base des biens mobiliers seulement (liquidités et placements).

COLLABORATION

A. REALITE PRESENTE

1. Au niveau du Généralat

1.1. C'est principalement par Le procureur général que le Généralat maintient ses liens avec le Saint Siège. Ses contacts les plus fréquents passent par la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples.

1.2. Le Généralat garde également des contacts réguliers avec l'Union des Supérieurs Généraux (USG). Il participe à ses réunions et il fréquente les diverses commissions de cette Union : la commission « Justice et Paix » pour l'Afrique, la « RCA » (Rencontre de Collaboration Africaine) qui est une importante sous-commission de cette Union, la SAL (le groupe des animateurs des Sociétés de Vie Apostolique), le SEDOS (centre de documentation et d'information pour la Mission ad Gentes).

2. Au niveau des Provinces, des Districts et des Fondations.

2.1. Les Provinces, Districts ou Fondations sont en contact avec la Conférence locale des Religieux qui regroupe différentes Unions, comme celle des Supérieurs Majeurs, ou divers Conseils ou Commissions comme les Conseils Nationaux pour les Missions.

2.2. Les Provinces, District et Fondations ont également des contacts suivis et fructueux avec les autres Congrégations Missionnaires d'hommes ou de femmes, notamment les Soeurs N.D.A. les Soeurs Missionnaires Catéchistes du Sacré Coeur (Menton) les Franciscaines Servantes de Marie et avec d'autres Organismes impliqués dans l'apostolat missionnaire.

3. La collaboration avec les laïcs.

3.1. La SMA a pu regrouper à un niveau international ses propres missionnaires laïcs.

3.2. La SMA collabore également avec d'autres mouvements ou organismes laïcs comme « the Volunteer Missionary Mouvement, Missie en Jongeren, la D.C.C., Viatores Christi ».

4. La collaboration avec les églises locales.

4.1. Les différentes Provinces, Districts et Fondations collaborent également étroitement avec les évêques, le clergé diocésain et les laïcs, à la fois en Afrique et dans d'autres pays où la SMA est présente, de même qu'avec des séminaristes diocésains en relations avec certains membres SMA, et avec les diverses Unions des supérieurs majeurs en Afrique.

5. La SMA collabore avec le réseau africain de Justice et Paix à différents niveaux :

- Le généralat, à travers le Comité exécutif de Justice et Paix pour l'Europe
- La SMA en Europe à travers les différentes antennes de AFJN.
- En Afrique de personne à personne.

6. En plus, chaque membre collabore de différentes façons avec les gens du pays et les structures sur place, là où il y en a.

B. PERSPECTIVES POUR 2001

I. VALEURS ESSENTIELLES

La Collaboration de la SMA sera caractérisée par une attitude de communion qui se manifestera par le respect mutuel et de bonnes relations humaines. Fidèles à notre véritable identité SMA, nous pratiquerons un dialogue franc avec nos collaborateurs et les groupes avec lesquels nous travaillons.

II OBJECTIFS

1. La SMA collaborera avec d'autres Instituts Missionnaires à des projets missionnaires qu'ils auront sélectionnés ensemble.
2. Dans les pays où travaillent des membres SMA, au niveau des Conférences Episcopales, en collaboration avec les autres Instituts Missionnaires et avec toute instance concernée (ex. AFJN ; Africa Faith and Justice Network) elle soutiendra les projets capables de promouvoir l'oeuvre missionnaire.
3. La SMA élargira et approfondira ses relations avec les associations de laïcs dans et en dehors de la Société.
4. Elle tissera des liens privilégiés avec tous les organismes de financement de projets elle tissera des liens privilégiés.

C. PLAN D'ACTION

A. Dans le domaine de la collaboration de la SMA avec les autres Instituts Missionnaires et les instances engagées au niveau de la Mission.(Objectifs 1 et 2) :

1. Chaque Province, District, Fondation et le Généralat évalueront les différents domaines de collaboration existant avec les évêques du lieu, les Conférences épiscopales et les autres instituts missionnaires, fin 1996.
2. Chaque Province, District, Fondation et le Généralat chercheront et créeront de nouveaux projets missionnaires sélectionnés et ceci avec les Evêques du lieu, les Conférences épiscopales et les autres Instituts missionnaires, en 1997.
3. Pour la mise en route de ces projets, on tiendra compte des ressources en finances et en personnel que l'on pourra mettre en commun, fin 1998.
4. Il y aura une évaluation annuelle au niveau des Provinces, Districts, Fondations et du Généralat.
5. Evaluation générale au Conseil Plénier 1998.

B. La SMA aura une collaboration structurée avec les organismes pouvant fournir des fonds.

1. Au niveau du Généralat, la personne nommée pour la recherche de fonds fera des projets et se mettra en lien avec les organismes.
Le résultat sera évalué chaque année au niveau du Conseil Générale et des Conseils Pléniers.
2. Au niveau des Provinces, Districts et Fondations, la personne nommée pour la recherche de fonds fera de même.
Le résultat sera évalué chaque année lors des réunions de Provinces, de Districts et de Fondations et aussi à chaque COPREX.
3. Dans les Provinces, Districts, Fondations et au Généralat, ceux qui sont chargés de la recherche de fonds seront prêts à aider les missionnaires sur le terrain.
Ils fourniront des rapports annuels à leurs supérieurs respectifs..
4. Les personnes responsables de la recherche de fonds dans leur Province, District, Fondation ou au Généralat maintiendront un contact régulier entre elles..

C La collaboration avec les laïcs dans notre Société.

1. Les Provinces, Districts, Fondations et le Généralat mettront en application les propositions de la rencontre des missionnaires laïcs à Rome, approuvés par le Conseil Plénier 1994.
2. Une évaluation annuelle aura lieu dans les Provinces, Districts et Fondations, et au Généralat.
3. Une évaluation complète aura lieu au Conseil Plénier 1998.

RESOLUTIONS

FEMMES

Nous appelons nos membres à entrer en solidarité avec les femmes dans leur lutte pour une libération intégrale, et nous soulignons quelques façons très pratiques par lesquelles cette solidarité peut s'exprimer :

Enseigner et tenir explicitement à l'égalité essentielle de l'homme et de la femme, tant dans nos maisons de formation que dans nos engagements apostoliques.

Faire participer les femmes aux consultations et aux prises de décision dans nos activités apostoliques, et profiter de leurs dons, où et quand ils sont appropriés, dans nos institutions et nos centres de formation.

Promouvoir l'éducation et la formation continue des femmes pour qu'elles puissent participer plus réellement à la mission d'évangélisation de l'Eglise (cf Message du synode africain, 66). Nous recommandons que cette promotion soit mise en oeuvre dans nos communautés et que cette question soit effectivement présente dans les programmes de formation de nos centres de formation, en utilisant les moyens à leur disposition.

Inviter les femmes africaines, laïques et religieuses, à parler dans nos communautés et nos maisons de formation sur les sujets intéressant la vie des femmes.

Collaborer avec des groupes de l'Eglise locale au développement de plans d'action pour s'attaquant au phénomène de la violence contre les femmes.

Utiliser un langage inclusif dans nos prédications, nos prières et nos documents officiels.

INCULTURATION

Pour renouveler l'élan pour les études et les pratiques de l'inculturation, deux pistes de travail sont proposées aux membres SMA :

- 1) a) faire des hagiographies :
c'est-à-dire le récit de la vie de vieux chrétiens, désignés par les autres comme ayant donné un bon témoignage pendant de longues années par exemple :
"il a réussi son mariage chrétien et l'a tenu pendant 40 ans!";
"il a été un apôtre zélé, ayant apporté la Parole dans une région!";
"il a témoigné et a été empoisonné!";
"il a été héroïquement courageux devant les menaces, les coups...";
- b) interroger ces témoins pour savoir quelles paroles de l'Evangile ont été décisives dans leur vie.
Comment elle les a marqués, ciselés, modifiés ?
- c) chercher à voir comment et pourquoi ces témoignages chrétiens ont influencé le milieu, pourquoi les autres en parlent ou les imitent.
- d) entre confrères, aidés par un spécialiste local :
étudier ces témoignages, leur structure;
en tirer des enseignements pour aider les autres chrétiens à vivre de la même manière de l'Esprit de l'Evangile et à le traduire, comme les témoins précédents, dans leur vie

quotidienne;

2) On peut utiliser le même processus à partir du relevé et de l'analyse des cérémonies que les gens inventent spontanément pour répondre à leurs besoins religieux : Exemples :

- les chrétiens guérisseurs;
- les cérémonies de guérison dans des communautés catholiques;
- les cérémonies de puberté, les aménagements dans les veuvages.

Ces propositions ouvrent deux pistes de travail qui ont l'avantage d'éviter une pratique intellectualiste de l'inculturation, s'imposant d'en haut et de relancer le processus à partir des témoins vivants de l'inculturation et des initiatives, même discrètes et limitées que prennent les communautés.

ISLAM

L'assemblée générale 95 se reconnaît dans le texte "LA SMA ET L'ISLAM" et encourage l'attitude de dialogue envers l'Islam pour qu'elle devienne de plus en plus une réalité parmi ses membres. Pour pouvoir le réaliser, elle recommande :

1. que le comité Islam existant continue son travail dans ce sens par la publication d'articles, par des sessions pour nos missionnaires, en évaluant régulièrement le contenu du stage en Egypte, et par d'autres activités qui visent à faire avancer ce dialogue.
2. que le stage en Egypte soit un lien privilégié comme préparation à un vrai dialogue pour nos futurs missionnaires et pour ceux qui veulent faire une année sabbatique.
3. que chaque futur missionnaire SMA reçoive une formation sur l'Islam et le dialogue islamo-chrétien. Les responsables de la formation SMA doivent s'assurer de cela. Ce sujet doit être considéré comme une partie intégrante de la théologie de la mission.
4. que tous les responsables SMA envisagent la formation, parmi les membres SMA, de spécialistes et de formateurs dans le domaine de l'Islam et du dialogue islamo-chrétien, en tenant compte des aptitudes dont font preuve les jeunes SMA durant leur formation initiale.

MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

A. L'assemblée générale de 1995 accepte le rapport de la commission sur les médias. Elle demande sa mise en oeuvre sous la direction du conseil plénier.

B. Le conseil général, les provinces, districts, fondations et régions examineront la meilleure manière d'impliquer nos membres et associés à l'apostolat de la presse et de la radio. Un rapport, établi par chacun de ces groupes, sera présenté au conseil plénier de 1997 pour la suite de l'action.

LAICS MISSIONNAIRES

1. L'assemblée générale avalise les propositions adoptées à la rencontre des missionnaires laïcs à Rome en mai 1994 et approuvées par le conseil plénier 19945 (Doc 10.6 des documents de l'assemblée), et cherchera les moyens de mettre ces propositions en oeuvre dans les provinces, districts et fondations.

2. L'assemblée générale demande aux provinces, districts et fondations de fournir des lieux d'affectations pour les laïcs associés SMA dans les domaines de la mission, de la formation et de l'animation

CONTRATS

L'Assemblée Générale demande que des contrats soient établis entre les Provinces, les Districts, les Fondations et les évêques pour chaque nouveau membre et associé arrivant en Afrique.

La formulation de ces contrats sera mis au point par le Conseil Plénier de 1996 pour parvenir à une plus grande équité dans le statut des différents membres et associés.

REPRESENTANTS AUX ASSEMBLEES GENERALES

Pour les entités SMA qui n'ont pas de délégués à l'Assemblée générale, on suivra la procédure ci dessous (cf Constitutions et Lois 67).

Cet article permet aux entités qui n'ont pas assez de membres pour élire un délégué d'être représentée à l'Assemblée générale, par exemple certaines Fondations ou District en formation.

Ils sont élus parmi les membres permanents de l'entité par les membres assermentés.

Le Conseil plénier décide du taux de représentation des Districts en Formation et des Fondations à l'Assemblée Générale (C. 96.5).

L'Assemblée générale peut décider de leur donner voix active.

SMA VIVANT EN SITUATIONS DE VIOLENCE ET D'INSECURITE

Depuis les origines, des membres de la Société ont affronté les souffrances et même la mort dès les premières années de leur tâche missionnaire. Ils les ont acceptées comme faisant partie du risque qu'implique la prédication de l'Evangile parmi les peuples d'Afrique. Mais ces dernières années, de plus en plus de SMA et d'Associés se sont retrouvés dans des situations de violence, d'insécurité et de guerre. Les membres qui travaillent au Libéria, en Sierra Leone et au Zaïre en font l'expérience sous nos yeux. Certains ont été victimes d'agressions et ont été gravement blessés. Au cours des trois dernières années, quatre SMA ont péri de mort violente :

- Joseph Pfister (province de l'Est) en Côte d'Ivoire,
- Adrien Jeanne (province de Lyon) en Côte d'Ivoire,
- Robert Gucwa (fondation de Pologne) en République de Centrafrique,
- Edouard Graas (province de Lyon) au Zaïre.

L'Assemblée Générale 1995 rappelle leur sacrifice avec un profond respect. Et elle exprime sa solidarité à ceux qui continuent à lutter pour établir le Règne de Dieu au milieu des conflits et des dangers.

Depuis décembre 1989, une affreuse guerre fait rage au Libéria. On estime que 10 % de la population totale a été tuée et que 80 % sont maintenant des réfugiés. Les institutions politiques, économiques et sociales se sont effondrées. Une quasi anarchie prévaut dans presque tout le pays. Vingt conférences de paix et plus de dix accords n'ont pas apporté de solution. Quatre différentes factions et des groupes dissidents, tous à base ethnique, rivalisent pour la domination, faisant du petit peuple des victimes presque sans défense.

Des SMA de diverses provinces, dont certains ne sont plus tout jeunes, continuent à servir les gens avec un courage admirable. En face des dangers et des traumatismes, ils poursuivent leur "ministère de réconciliation" (2 Co 5,18) à la limite de leurs forces, en puisant dans leurs réserves d'énergie physique et spirituelle. Nous prions Dieu de continuer à les garder, et que

son Esprit les emplisse toujours d'assurance.

Les membres de l'Assemblée Générale 1995

- expriment leur profonde admiration à leur égard et les assurent de tout coeur de leur solidarité. Leur courageux engagement et leur expérience peuvent être un modèle pour les autres membres et les associés dans les années à venir.
- demandent qu'on prenne particulièrement soin de leur bien-être et de leurs besoins de guérison et de paix.
- apprécient les diverses actions concrètes entreprises au long des années, aux niveaux du Généralat et des Provinces, pour manifester la solidarité de la Société avec eux et l'Eglise locale.
- rappellent que dans l'Eglise et son histoire, l'impuissance de la Croix n'agit jamais sans la puissance de la Résurrection.

C'est pourquoi nous demandons au Christ ressuscité d'approfondir notre foi et de fortifier notre espérance. Nous faisons nôtres les paroles de Paul, l'intrépide missionnaire, à Timothée :

" Dieu ne nous a pas donné un esprit de peur mais de force, d'amour et de maîtrise de soi. N'aie donc pas honte de rendre témoignage à notre Seigneur, et n'aie pas honte de moi, son prisonnier. Mais souffre avec moi pour l'Evangile, en comptant sur la puissance de Dieu" (2 Tim 1,6-8).

ACTIVITES SMA EN MATIERE DE JUSTICE ET PAIX ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

INTRODUCTION.

On a demandé à la commission des questions spéciales de l'assemblée générale de préparer pour celle-ci un rapport sur les activités "Justice et Paix" de la SMA.

1. CONSTATS.

L'engagement de la SMA dans le travail pour Justice et Paix est mis en évidence par un fort engagement de nos membres en Europe, dans les Amériques et en Afrique.

1.1. L'Afrique continue d'être en proie aux injustices sociales, économiques et politiques. Beaucoup de pays africains souffrent de guerres civiles. Le résultat, ce sont des millions de réfugiés qui endurent de terribles souffrances.

1.2. Les nations du Nord manifestent peu d'intérêt pour l'Afrique. Le soutien politique donné à son développement et celui donné à son économie continuent de décroître, en dépit de la montée des besoins. Ces tendances contraires, et beaucoup d'autres, sont bien expliquées dans la documentation des organisations internationales et dans le document sur la réalité présente préparé par cette assemblée.

2. L'ACTIVITE SMA AU NIVEAU INTERNATIONAL.

La SMA a essayé de s'attaquer à certaines des injustices perpétrées contre les peuples d'Afrique. Quelques-unes de ses activités sont soulignées ci-dessous.

2.1. La SMA participa à la fondation du réseau Foi et Justice pour l'Afrique (AFJN/Afrique) à la fois en Europe et aux Etats-Unis. Un membre du conseil général fait partie, à Rome, du bureau directeur de AFJN/Europe et le supérieur provincial de la province d'Amérique est dans le bureau de l'AFJN/USA. L'AFJN regroupe plus de 30 sociétés missionnaires et congrégations religieuses qui se sont unies pour offrir une information précise sur les questions de l'injustice et recommander ensuite des stratégies pour le changement. L'AFJN existe depuis 10 ans.

2.2. En Europe, l'AFJN, dont la direction est à Bruxelles, a créé des antennes dans plusieurs pays pour qu'elles travaillent avec elle à la réalisation de ses objectifs et de ses stratégies.

2.3. Un certain nombre de missionnaires SMA sur le terrain envoient à l'AFJN une information de qualité pour l'aider dans son travail.

2.4. Après avoir consulté des membres SMA et des personnes qualifiées, le conseil général SMA a élaboré une charte Justice et Paix. Ce document de mars 1995 donne l'enseignement biblique, théologique et social de l'Eglise sur ces questions et présente les défis actuels pour la SMA ; il offre des orientations et des stratégies pour les questions sociales ; il dégage enfin les grandes lignes d'un plan visant à insérer dans le programme de formation SMA les questions de Justice et Paix.

2.5. Un membre du conseil général (1989-1995) a été membre du comité Justice et Paix de l'Union des Supérieurs majeurs et de celle des Supérieures majeures.

2.6. La SMA fut l'instigatrice à Rome d'un groupe de travail Justice et Paix pour le Libéria.

2.7. Les membres du conseil général ont visité le Libéria et la Côte d'Ivoire pour évaluer personnellement les ravages causés par la guerre civile du Libéria. Le supérieur général et le vicaire général ont fait tous deux des voyages au Libéria pour encourager les SMA travaillant là-bas. Un membre du conseil général participa à la création d'un programme en Côte d'Ivoire. Un autre visita aussi les camps de réfugiés au Ghana.

2.8. En Europe, la SMA collabore avec Pax Christi, les conférences des supérieurs des religieux et religieuses, et d'autres groupes.

2.9. En Côte d'Ivoire, les membres SMA de ce pays rendent un grand service à plus de 400.000 réfugiés libériens, et aux prêtres et laïcs associés SMA qui travaillent avec eux. La région SMA est aussi au service de Mgr Dalieh, évêque de Cape Palmas au Libéria et de ses prêtres diocésains qui vivent comme réfugiés en Côte d'Ivoire et qui sont au service des réfugiés libériens qui s'y trouvent.

2.10. Des prêtres SMA en Tanzanie sont au service des réfugiés rwandais qui ont fui en Tanzanie.

2.11. En Afrique, des membres et des communautés SMA sont au service des handicapés, des prisonniers et d'autres marginalisés.

3. LA CONSCIENTISATION A JUSTICE ET PAIX A L'INTERIEUR DE LA SMA.

3.1. Il y a eu, pendant ces cinq dernières années, un progrès notable parmi les SMA dans leur compréhension et leur engagement sur les questions qui affectent la justice, la paix, et l'environnement en Afrique. Ceci est le résultat de l'action de conscientisation menée dans les pays d'origine de la SMA.

3.2. Des SMA ont collaboré à tous les niveaux à la conception d'une politique missionnaire pour la SMA au Libéria, politique qui fut présentée aux membres et aux évêques du lieu. Elle s'attache à définir le service des SMA dans les zones qui connaissent des troubles civils.

3.3. En Europe et dans les Amériques, les SMA travaillent parmi les immigrants et les réfugiés africains et les aident à surmonter les multiples difficultés qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. Les maisons SMA aux Pays-Bas et aux Etats-Unis, de même que le généralat, ont accueilli des réfugiés et leur ont offert nourriture et logement.

3.4. La charte SMA "Justice et Paix" résultat du désir de la SMA d'avoir une politique formulée et un plan d'action.

3.5. On prend de plus en plus conscience de la détérioration de l'environnement en Afrique. La Société a besoin d'être plus attentive à cette question sérieuse.

4. CONCLUSION.

4.1. Depuis l'assemblée générale de 1989, l'Afrique a continué sa spirale descendante sur le plan social, économique et politique. Au milieu des souffrances et des injustices qui semblent être endémiques en Afrique, les SMA qui y travaillent ont montré un courage remarquable et manifesté une foi profonde dans leur service des Africains.

4.2. La SMA continue de se rendre attentive aux relations entre les politiques sociales, économiques et politiques de nos pays d'origine d'une part, et la pauvreté et les souffrances que nous voyons en Afrique d'autre part. A travers l'AFJN et d'autres groupes, la SMA

cherche à être un avocat du changement.

4.3. En dépit des difficultés de toutes sortes qui affligent les populations d'Afrique, les SMA y prêchent et y proclament la Bonne nouvelles dans un esprit de foi, de zèle et de joie.

LES FEMMES

1. L'une des caractéristiques de notre époque est la reconnaissance grandissante, par l'Eglise aussi bien que par la société civile, du traitement injuste et de l'exploitation infligés aux femmes dans toutes les parties du monde, y compris en Afrique. Les femmes souffrent de cette injustice parce qu'elles sont des femmes. Elles sont l'objet de multiples formes de discrimination et de violence, souvent sanctionnées par la culture et encouragées par les médias. On leur refuse les mêmes chances d'éducation qu'aux hommes. Elles portent une part inégale du poids de la vie familiale. Elles sont souvent moins payées que les hommes pour le même travail. Leur accès aux positions influentes dans la vie publique est strictement limité. Si les femmes souffrent aujourd'hui de la guerre, de la pauvreté, des migrations ou du racisme, il est clair qu'elles en souffrent souvent doublement simplement parce qu'elles sont femmes.

2. Il existe une "face féminine de l'oppression". La personnalité des femmes est outrageusement et contemtement violée de nombreuses façons. On les utilise comme objets dans la publicité des médias. Elles sont réduites à une marchandise pour la gratification sexuelle des hommes dans l'industrie en expansion du tourisme sexuel international. En bien des régions du monde, elles sont victimes des rites de l'excision et meurtres pour cause de dot non payées. Même le meurtre des bébés filles non désirés n'est pas inconnu en certains pays.

3. Heureusement, cette situation commence à changer, principalement parce que les femmes elles-mêmes ont commencé à faire entendre leur oppression et leur exploitation dans une société masculine. Beaucoup d'hommes, y compris des SMA, ont joint leur voix à celle des femmes en protestant contre les attitudes et les pratiques qui offensent la dignité à la fois de l'homme et de la femme.

4. L'enseignement social de l'Eglise, particulièrement ces dernières années, a condamné toutes les formes de discrimination et de préjugés contre les femmes. Le pape Jean Paul II en particulier a pressé tous les hommes et les femmes de bonne volonté, spécialement les catholiques, de reconnaître l'égalité fondamentale de la femme à l'égard de l'homme et de lui donner une expression pratique. Le synode africain voit "les aliénations qui pèsent sur les femmes" comme une manifestation de "l'une des formes majeures de la structure de péché où gisent nos sociétés africaines" (Message du synode, 65).

5. Les réponses reçues à notre questionnaire préparatoire à l'assemblée indique que même si le rôle des femmes commence à être reconnu dans notre monde d'aujourd'hui, il ne l'est pas encore suffisamment. Bien plus, alors qu'un certain nombre de groupes laïques rendent hommage aux efforts de l'Eglise pour promouvoir le statut des femmes, ils insistent pourtant sur le fait que l'Eglise ne participe pas assez à l'action de libération de la femme.

6. En tant qu'institut missionnaire international dont les membres s'efforcent de témoigner de la totalité de l'Evangile du Christ et de défendre la cause des pauvres et des opprimés, nous acceptons le défi de nous engager davantage pour corriger les injustices dont souffrent aujourd'hui les femmes, spécialement les femmes africaines. Nous rendons hommage aux nombreuses femmes, laïques et religieuses, qui nous ont encouragés, soutenus et ont collaboré avec nous dans notre apostolat missionnaire parmi les Africains.

7. Nous réalisons que nous faisons partie d'une tradition cléricale qui a souvent, peut-être involontairement, offensé les femmes en renforçant la domination masculine en en faisant une sanction manifestement divine. Nous demandons à Dieu la grâce de la conversion pour

avoir une conscience plus vive de notre aveuglement à l'égard des légitimes aspirations des femmes et réfléchir plus parfaitement la pratique prophétique de Jésus dans ses relations avec les femmes.

Orientations pratiques pour l'avenir.

8. Il n'est pas suffisant, cependant, de se repentir de nos fautes passées. Nous devons fixer des étapes positives pour dissiper l'obscurité et garantir que les aspirations des femmes et leur désir de justice soient pris en compte de manière efficace au bénéfice des deux parties de l'unique famille humaine. Par conséquent, nous invitons tous nos membres et associés à ouvrir leur esprit et leur coeur, et à écouter l'expérience des femmes, spécialement des Africaines. Sans cette écoute avec un esprit ouvert, l'action des hommes au nom des femmes ne fait probablement que confirmer la condescendance masculine et renforce la domination des hommes. Ecouter, dans un esprit d'égalité et de partenariat, c'est le fondement de notre engagement commun avec les femmes, pour que disparaissent les structures injustes qui les affectent.

L'INCULTURATION

I - LA SITUATION ACTUELLE

Le Conseil Plénier de 1992 a demandé à toute la Société de renforcer son travail dans le domaine essentiel de l'inculturation de la foi, en collaboration avec l'Eglise locale. Un questionnaire fut organisé en conséquence pour tous les membres SMA à la demande des Régionaux.

Les quelques réponses reçues montrent comment, dans les Eglises locales d'Afrique, les missionnaires SMA, à côté de bien d'autres, se sont efforcés de tenir compte de la culture locale dans l'élaboration et la transmission de la catéchèse, dans la liturgie, dans la pastorale des malades, dans l'organisation des communautés, dans la formation chrétienne, dans l'action caritative. Ils ont collectionné des documentations remarquables sur les rites, les contes, les proverbes, les arts... Des matériaux très riches sont disponibles. Des analyses plus poussées sur des réalités sociales et religieuses ont aussi été menées dans certaines régions par les membres SMA. Cela n'a certes pas produit des résultats spectaculaires, mais a eu le mérite d'introduire les intéressés dans une meilleure intelligence des peuples africains et de leur adresser une parole (à travers homélies, catéchèse, liturgies) plus recevable.

Dans plusieurs pays où les membres SMA sont en mission, l'Eglise locale a fait des efforts pour promouvoir, surtout dans la liturgie, des formes d'expression nouvelles et fondées sur la culture locale. Elle a aussi produit des structures qui travaillent plus particulièrement à promouvoir l'inculturation du message évangélique. Nous ne sommes pas en mesure d'en dresser un inventaire exhaustif. Qu'il suffise de rappeler l'exemple du Sillon Noir au Bénin, mouvement de laïcs, de prêtres et de religieuses qui réfléchissent sur les coutumes de manière critique et élaborent des pratiques chrétiennes et des rites "inculturés". Ce mouvement a le souci d'exposer sa méthode et de partager ses analyses et ses conclusions dans des ouvrages accessibles à ceux qui le désirent.

Pourtant après un temps de foisonnement d'idées et d'applications, il semble que le processus de l'inculturation soit, pour beaucoup de nos membres et même pour l'Eglise d'Afrique en général, dans une sorte d'impasse. Il semble que l'on soit parvenu à un stade de réflexion et d'application qui a soulevé tant de questions que le processus semble un peu bloqué.

Au niveau de la SMA plusieurs signes vont dans ce sens : ainsi la commission préparatoire de l'Assemblée Générale, considérant les réponses au questionnaire sur l'inculturation constate : "De larges parts de la SMA n'ont pas répondu ou n'ont pas envoyé leurs réponses."

De même, lors de l'Assemblée elle-même, les membres réunis par la Commission spéciale pour débattre de ce sujet ont proposé de reconduire l'objectif et les cibles de 1989 puisqu'ils n'avaient rien d'original à proposer.

Dans les Eglises d'Afrique, il semble qu'il en soit de même. Le langage officiel des presbyterium et des Evêques ne cesse de parler d'inculturation et le Synode Spécial pour l'Afrique y a fait fortement écho. Mais dans le quotidien, son application semble se heurter à de tels obstacles et conduire à de telles craintes de déviation que l'on se demande si elle demeure prioritaire. La pensée théologique (dogmatique et morale) est encore très fondée sur son expression occidentale. Elle dépasse rarement le stade de la justification de l'inculturation et de sa nécessité, en recourant d'ailleurs au seul fondement théologique de l'incarnation..

Quant aux fidèles, beaucoup certes vivent l'inculturation au quotidien. Mais combien d'autres, ne s'y retrouvant pas dans l'Eglise, ont choisi de se laisser porter par des mouvements divers se réclamant du christianisme, religions ou sectes où l'on prend au sérieux les "besoins" que les démarches de l'inculturation officielle ignorent : besoin de guérison, transes, clairvoyance, etc. Des schémas traditionnels et les émotions qui y sont liées, peuvent ressurgir sous couvert d'Esprit Saint et de charismes. Les chrétiens et les chrétiennes éloignés des sacrements et les autres catégories de "chrétiens marginalisés" par l'institution officielle, peuvent trouver là un chemin vers le baptême de l'Esprit et vers un ministère reconnu autour d'eux. Ces fidèles rejoignent et libèrent dans d'autres formes de christianisme des strates profondes de l'émotion et des désirs, refoulés ou ignorés dans les pratiques de l'Eglise.

II - QUELQUES CAUSES DE L'IMPASSE

On peut s'interroger sur les causes de ce phénomène d'impasse, de "blocage" du processus d'inculturation.

1 - L'inculturation dans laquelle nous nous sommes engagés s'est trop attachée en priorité aux rituels et à la production de rites. Elle a passé pour un "habillage" africain de paroles, de pratiques, d'un esprit, qui restaient finalement étrangers dans leur nature intime.

2 - Dans ses formes de recherches, elle a souvent répondu avant tout à un besoin du clergé ou à une demande de la hiérarchie ou des Supérieurs d'Instituts missionnaires.

3 - Les responsables, spécialistes et agents pastoraux ont négligé l'inculturation populaire, vécue quotidiennement par les gens. Or, il y a eu, dans les paroisses, des personnes, des familles, des groupes, qui ont vécu fidèlement, longuement, voire héroïquement, des aspects essentiels du message de l'Evangile. Leur vie chrétienne, toute plongée dans un contexte africain, a impressionné leur entourage. Ils furent d'authentiques agents d'inculturation et d'une inculturation "réussie". Mais on n'a pas considéré que l'inculturation était d'abord là. On ne les pas approchés sous cet angle, on n'a pas recueilli leur témoignage, on n'a pas étudié les mécanismes culturels et religieux qui leur ont permis d'être d'authentiques témoins africains de l'Evangile.

4 - Les tentatives d'inculturation ne furent pas suffisamment soutenues par une "inculturation de la pensée théologique" comme on l'a signalé plus haut.

5 - L'inculturation visait essentiellement le culte, secondairement la catéchèse, mais avait tendance à se distinguer de la vie quotidienne, avec son lot de peurs, d'insécurité, de malaises physiques et culturels. L'inculturation pratiquée par nous n'offrait que peu d'approche de ce plan du quotidien. Les nouveaux mouvements religieux s'y sont engouffrés, offrant guérison, réussite, sécurité, dignité, reconnaissance à des gens qui réclamaient la satisfaction de ces besoins beaucoup plus que des processions d'offertoire ou de la Fête-Dieu.

6 - Le manque de méthode, de support théorique, d'outils d'analyse et de travail de la plupart des membres SMA les a empêchés d'aller plus loin.

Cette énumération n'a rien d'exhaustif. Mais elle souligne simplement des freins dans la pratique et indique déjà les directions dans lesquelles il faudrait agir pour surmonter les obstacles.

LA SMA ET L'ISLAM

L'assemblée générale de 1989 et les conseils pléniers qui ont suivi ont souligné la nécessité pour la SMA de s'ouvrir à une perspective de rencontre plus positive avec l'Islam.

Une meilleure connaissance et une plus grande ouverture face à l'Islam s'avèrent plus que jamais nécessaires dans le contexte actuel de l'Afrique et de nos pays d'origine.

Dans cette perspective, notre préoccupation première doit être d'acquérir et de préconiser une attitude évangélique face à l'Islam et de ne pas se laisser guider par des impulsions de peur et encore moins de vengeance.

Il s'agit de calquer notre attitude sur celle du Christ qui a reconnu la grandeur de la foi auprès de ceux et de celles qui étaient d'une autre religion. Il s'agit pour nous aussi donc, de reconnaître comment des hommes et des femmes arrivent en Islam à vivre avec dignité, dans une grande soumission à Dieu.

La recherche d'un respect mutuel est une forme importante de vie et de témoignage pour les missionnaires de notre époque où trop d'événements et d'hommes attisent les intégrismes, les oppositions et même les haines.

L'Islam nous interpelle comme un lieu où Dieu agit, mystérieusement mais sûrement. C'est pourquoi le pape Jean-Paul II disait de l'Islam : "il y a là un mystère sur lequel Dieu nous éclairera un jour, j'en suis certain".

Une telle approche nous permet de rester ouverts et positifs, de regarder les autres dans le regard de Dieu. Le regard de Dieu est un regard d'amour. Si nous aimons nos frères et soeurs de l'Islam avec l'amour et le pardon du Christ qui, Lui, est le regard de Dieu par excellence, nous pourrions peut-être aussi leur partager le merveilleux mystère de notre foi.

Cette rencontre en vérité entre croyants est le dialogue. Le dialogue, comme la mission, comme tant d'autres choses dans notre vie, est avant tout don de Dieu. Or si nous en faisons notre affaire, une affaire d'homme, il ne faut pas nous étonner d'échouer. Ce dialogue, comme don de Dieu, nous l'accueillons avant tout dans la prière. Il devient prière lui-même.

Ce dialogue-prière peut prendre plusieurs formes :

1. Le dialogue dans la vie. Des personnes se rencontrent dans la vie de tous les jours dans un esprit ouvert et respectueux, partageant joies, espérances, peines et problèmes.
2. Le dialogue dans l'action. Des personnes se rencontrent pour des raisons d'ordre social, économique ou humanitaire, pour le bien de la communauté, sans considération de religion.
3. Le dialogue des spécialistes. Ceux qui ont étudié l'autre religion sont à même d'approfondir leur intelligence d'autres croyances et d'apprécier les valeurs spirituelles de celles-ci.
4. Le dialogue au niveau de l'expérience religieuse. Chaque croyant partage avec d'autres son sens de la prière, de la contemplation et ses façons de poursuivre la quête de l'Absolu.

Le dialogue ainsi pratiqué devient aussi acte missionnaire car, à travers ce dialogue, nous pouvons faire connaître Jésus, sans même mentionner son nom, tout en nous laissant enrichir par la foi et de l'expérience de nos frères et soeurs musulmans.

"Du fils de Marie et de sa mère nous avons fait Notre signe." (Coran, XXIII, 52).

EVANGELISATION ET MOYENS DE COMMUNICATION SOCIALE

1. L'année 1994 fut l'année de deux synodes : le synode spécial sur l'Afrique et le synode ordinaire sur la vie consacrée. Les deux ont donné une impulsion à la mission *ad gentes*, mettant l'accent sur la nécessité pour tous les chrétiens de "sortir" et d'apporter l'espérance aux hommes de leur temps.

2. Toute l'évangélisation consiste à communiquer la Bonne Nouvelle de Jésus Christ, ce qui évidemment inclut la promotion humaine. Par conséquent, toutes les formes disponibles de communication doivent être employées pour répandre son message, "de telle sorte que le Royaume de justice et de paix, d'amour et de vérité, puisse devenir une réalité" (Constitutions et Lois, 15).

3. Le monde a connu une large expansion des communications, laquelle influence partout les cultures. "Il n'existe nulle part aujourd'hui des hommes qui ne soient pas touchés par l'impact des médias dans les attitudes religieuses et morales, dans les systèmes politiques et sociaux, et dans l'éducation" (*Aetatis Novae*, n°1, 1992). Appelés le "premier aréopage" par le pape Jean Paul II, les moyens de communication sociale "sont devenus si importants qu'ils sont, pour beaucoup de gens, le moyen principal d'information et de formation ; ils guident et inspirent les comportements individuels, familiaux et sociaux". (*Redemptoris Missio*", 37).

4. La réalité africaine montre quelques initiatives encourageantes en matière d'emploi des moyens de communication sociale. Pourtant, un autre aspect de cette réalité est que l'Eglise d'Afrique ne fait que commencer à voir la valeur et l'importance de l'usage des différents moyens de communication sociale pour l'évangélisation de ce continent, un processus qui est maintenant rendu plus facile par la démocratisation et l'atmosphère croissante de liberté d'expression en beaucoup de pays africains.

5. Les SMA travaillent dans l'apostolat des médias depuis le temps de notre Fondateur, étant comme "la voix des sans voix" en Afrique, et présentant la Bonne Nouvelle par le moyen de l'imprimerie comme des autres formes de communication sociale. C'était pour tirer partie de cette tradition que le conseil plénier SMA de 1992 a demandé qu'une commission d'experts SMA en média se réunisse pour

- suggérer les façons de faire un meilleur usage des médias dans notre service de l'évangélisation ;
- fournir les grandes lignes d'un programme d'acquisition de compétences destiné à nos maisons de formation ;
- élaborer des cibles pour la formation continue en ce qui regarde les médias.

6. La commission a identifié, s'adressant aux SMA, les défis suivants (on a fait écho à beaucoup d'entre eux à l'assemblée générale 1995) :

- se concentrer sur l'emploi des médias qui sont accessibles aux Africains : théâtre, radio, cassettes.
- élaborer des programmes qui tiennent compte de la culture de leurs destinataires, et donc réduire l'écart entre le message et ceux qui le reçoivent.
- rendre les Africains aptes à utiliser les médias modernes, en les encourageant en même temps à développer leur propre style.
- communiquer notre foi chrétienne comme une réalité vivante, faisant appel à l'imagination et aux sentiments (les aspects intuitifs et affectifs de la personne).
- aider les gens à comprendre, apprécier et faire une évaluation critique des médias modernes.

7. Il est clair que, faisant face à ces défis, tous les efforts en matière de médias doivent être orientés vers les gens et que, pour le "communicateur" chrétien, le but doit être d'instruire,

d'informer, d'amuser et d'inspirer les gens. Le langage de la communication moderne doit être simple et, spécialement en Afrique, un continent où les gens sont encore accordés à la tradition orale, les moyens employés peuvent souvent être des instruments simples et peu coûteux.

8. En établissant un programme pour les étudiants SMA, la commission a souhaité éviter d'ajouter une liste de sujets relatifs aux médias, qui aurait causé des difficultés dans un programme de séminaire déjà surchargé. Avec, comme référence, le *"Guide pour la formation des futurs prêtres concernant les instruments de la communication sociale"* (Congrégation pour l'éducation catholique, 1986), elle propose un programme d'études en communication sociale qui ne devrait pas alarmer les doyens des études, mais qui, cependant, est réaliste et peut être intégré dans les études requises. Le but est d'élever la connaissance des médias parmi les étudiants de telle sorte que ceux-ci puissent devenir des consommateurs critiques des médias et apprendre en même temps les techniques suffisantes pour créer des produits simples en médias. Ceux qui ont des dons dans ce domaine pourraient être envoyés plus tard pour une formation spécialisée.

9. Le temps est maintenant favorable pour aller de l'avant avec vigueur en ce qui concerne la radio en Afrique. C'est un moyen privilégié de présentation des valeurs évangéliques dans un domaine public et réceptif. Les coopérateurs sont disponibles sur la base du volontariat, et il n'est pas nécessaire d'avoir de gros moyens financiers. Il y a aussi beaucoup de possibilités de collaboration avec de petites stations radio locales et avec radio-Vatican.

10. Il y a aussi, en Afrique, de petites imprimeries, dont certaines, sous la direction de l'Eglise. Les gens qui lisent, dont le nombre croît, sont avides de matériel de lecture (les livrets ou feuillets sont très populaires). De telles lectures circulent souvent et on les garde pour les relire plus tard. La SMA peut intensifier son engagement dans cette activité missionnaire/ce ministère. Ceux qui sont en paroisse peuvent améliorer leur bulletin hebdomadaire par l'emploi d'images ou de dessins fournis par de petits programmes informatiques bon-marché. Apprendre des techniques simples - ou au moins trouver des gens sur place qui le feront - n'est pas trop demander à nos membres, associés et étudiants.

11. En offrant son assistance aux Eglises locales en Afrique pour avancer dans ce domaine de l'utilisation des moyens de communication sociale, la SMA suivra toujours les deux principes généraux signalés par les deux synodes de 1994, à savoir :

- Toute initiative doit être prise en communion avec les Eglises locales. Ceci signifiera particulièrement dialogue ouvert et continu avec l'évêque local ;
- on doit fournir aux religieuses et laïcs qui sont formés à l'usage des moyens de communication sociale (soit sur place soit dans des instituts spécialisés) une solide formation en matière de vie chrétienne.

12. En guise de conclusion, il est bon de rappeler qu'avant l'année 2001, trois fois plus d'hommes et de femmes vivront dans les pays du soi-disant Tiers monde que dans les pays 'développés' actuels. Cela a des implications évidentes pour les moyens de communication sociale et pour ceux qui les contrôleront. La Nouvelle particulière que nous avons est Bonne, et vaut la peine d'être communiquée. Comme le dit le synode africain, n°47, "l'Eglise se doit de promouvoir la créativité" dans le domaine des communications sociales.

N.B. Le rapport de la commission SMA sur les médias est disponible auprès du conseiller général responsable de la formation. Ce programme est prévu pour les différentes étapes de la formation initiale, pour la formation permanente de tous les membres, pour la formation des spécialistes SMA et pour développer les médias en Afrique.

LES FONDATIONS

1. INTRODUCTION

On a demandé à la commission des questions spéciales de préparer pour l'assemblée générale 1995 un rapport sur les fondations SMA.

2. CONSTATATIONS.

2.1. La commission a revu les documents produits par les quatre groupes de travail de cette assemblée. Dans leurs délibérations sur a) les ministères, b) le style de vie, la formation et la spiritualité, c) les structures, d) les finances, le statut actuel des fondations et leur développement futur ont reçu une attention considérable.

2.2. La commission a aussi écouté attentivement la présentation des membres du conseil général qui, en session plénière, ont parlé des fondations SMA en Afrique, Asie, Pologne et Argentine. Cette présentation a été suivie d'un débat d'une heure qui s'est surtout centrée sur la formation dans les fondations. Une copie des minutes de la commission des questions spéciales à ce sujet est disponible sur demande.

2.2.1. Tandis que les commentaires sont largement positifs, on a exprimé le souci que la SMA soit attentive à rechercher la qualité plutôt que la quantité dans l'admission des étudiants dans les différentes fondations. Un discernement prudent dans cette admission garantira que les nouveaux missionnaires SMA, provenant des fondations, seront capables de répondre aux défis de la prédication de l'Evangile et du témoignage de celui-ci en Afrique.

2.2.2. Les membres soulignent que les fondations SMA ont un urgent besoin de nouveaux formateurs dans des domaines variés. Ce besoin devrait être considéré comme une importante priorité pour la période s'étendant entre maintenant et l'assemblée générale de 2001.

2.2.3. Le choix des lieux d'affectation des nouveaux prêtres des fondations est actuellement bien planifié. Il faudra une continuelle attention aux zones et aux communautés SMA qui les recevront.

2.2.4. Alors que les fondations font un effort pour participer à leur financement, la situation économique de l'Afrique fera que les provinces et districts établis auront à continuer d'offrir aux fondations une assistance financière substantielle.

3. LE DEFI MISSIONNAIRE EN AFRIQUE.

3.1. L'assemblée a considéré avec sérieux la réalité présente en Afrique, qu'elle soit sociale, politique, économique ou religieuse. D'un point de vue humain, les problèmes sont presque insurmontables. Pourtant, depuis le temps où le Fondateur a foulé le premier le sol africain jusqu'à ce jour, l'engagement des SMA pour l'Evangile leur a donné la force et le courage de travailler dans ces situations difficiles.

3.2. Le courage des premiers missionnaires et de ceux d'aujourd'hui a été noté par les membres du synode spécial pour l'Afrique quand, se référant aux missionnaires, ils déclarent : "ils ont peiné dur, affronté l'inconfort, la faim, la soif, la maladie, la certitude d'une vie très brève, la mort, pour nous donner ce qu'ils avaient de plus cher : Jésus-Christ" (Message, 10).

3.3. Parmi les questions notées par ce même synode, on trouve les suivantes:

3.3.1. 14% seulement des Africains sur le continent sont catholiques.

3.3.2. Le champ de l'inculturation est vaste. Effectivement, c'est la vie tout entière du chrétien qui doit être inculturée (n°18).

3.3.3. Les problèmes socio-économiques et politiques du continent sont graves (n°31).

3.3.4. Le dialogue avec les autres religions est à peine commencé (n°20-24).

3.3.5. L'utilisation des moyens de communications sociales en est à ses débuts (n°48).

3.3.6. Le continent tout entier a besoin d'évangélisation et toutes les Eglises locales doivent "brûler d'ardeur missionnaire" (n°12).

3.3.7. Le synode lance aussi aux instituts missionnaires un cri sincère pour qu'ils n'abandonnent l'Afrique en cette heure difficile. Les demandes des évêques africains adressées à cette assemblée, ou contenues dans d'autres dossiers, attestent que l'Afrique continue d'avoir besoin de missionnaires.

4. LA REPONSE SMA.

4.1. Pour poursuivre sa participation à l'évangélisation de l'Afrique et répondre plus pleinement aux nombreux défis que le synode a présentés à l'Eglise, la SMA demande davantage de vocations missionnaires. Grâce à la Providence de Dieu, nous avons été bénis, durant les 8 dernières années, par l'arrivée de plus de 200 candidats dans les nouvelles branches SMA qu nous appelons fondations.

4.2. Après une consultation précise des membres SMA, une Charte de formation a été mise en place. La collaboration généreuse des membres SMA qui ont accepté de travailler à plein temps dans l'apostolat missionnaire de la formation a permis d'assurer la qualité de celle-ci au profit de la nouvelle génération des missionnaires SMA.

4.3. De nouvelles structures sont nécessaires pour permettre aux fondations de grandir et éventuellement de se développer en provinces. Un progrès considérable a déjà été fait dans le développement de ces structures et cette assemblée fera les ajustements nécessaires pour garantir aux fondations la possibilité de se développer d'une manière ordonnée et coordonnée.

4.4. Tous ceux qui participent aux responsabilités dans la SMA ont travaillé de tout coeur pour permettre aux fondations de se développer de telle manière qu'elles puissent donner à la Société une nouvelle génération de missionnaires SMA.

4.5. Le développement progressif des fondations dans la décade passée n'a été possible que parce que les provinces et les districts ont donné, pour les différentes maisons des fondations, des équipes de formateurs compétents. Le sain développement des fondations a également requis des ressources financières substantielles de la part des provinces et des districts. Cela a été généreusement offert.

4.6. La croissance des fondations a demandé une attention continuelle de la part du supérieur général et de son conseil qui ont rendu de longues visites aux maisons de formation et ont encouragé les formateurs comme les étudiants. De plus, à travers les efforts du supérieur général et de son conseil, le généralat a pu obtenir des dons financiers appréciables pour les fondations.

5. CONCLUSIONS.

5.1. Les membres de cette assemblée ont exprimé leur soutien sincère aux fondations.

5.2. A tous les niveaux, les membres SMA ont un nouvel optimisme à l'égard de la capacité des SMA à continuer leur tâche missionnaire en Afrique. La base de cet optimisme est la croissance progressive des fondations qui ont maintenant plus de 200 jeunes se préparant à être prêtres missionnaires.

5.3. Les membres de l'assemblée ont conclu qu'une grande attention à la croissance des

fondations devait être une importante priorité de la SMA durant le mandat qui se terminera en 2001.

5.4. Le grand défi des provinces et des districts est d'assurer un personnel de formation compétent aux maisons de formation et de fournir à celles-ci le soutien financier nécessaire. Les membres de cette assemblée sont convaincus qu'on répondra généreusement à ce défi.

5.5. L'assemblée exprime ses remerciements les plus profonds à tous ceux qui ont travaillé de manière si assidue depuis les commencements des fondations jusqu'à maintenant, et elle demande à tous les membres de la Société de prier pour que la SMA continue de former des missionnaires qui continueront la tâche qui a été si bien commencée par les générations précédentes.

LA PARTICIPATION DES LAÏCS **AU TRAVAIL MISSIONNAIRE SMA**

Au cours d'une session plénière de l'assemblée générale 1995, les membres de cette assemblée ont discuté les différentes façons dont les laïcs de nos pays d'origine sont engagés dans nos activités missionnaires.

Cette session commença avec les présentations que firent des laïcs missionnaires quatre membres de l'assemblée, à savoir :

Michel Bertonneau, de la province de Lyon
Koos Janssen, de la province de Hollande
Lorenzo Mandirola, de la province d'Italie
Theresa Hicks, de la province d'Amérique.

La commission des questions spéciales présente ci-dessous le rapport de cette session et d'autres consultations.

A. INTRODUCTION.

Il y a, actuellement dans la SMA, trois formes d'association de laïcs.

1. La première forme, dans la ligne des Constitutions, art. 33, est une association directe, personnelle, avec un serment d'engagement dans la Société. Les provinces des USA et de Hollande sont ouvertes à cette forme d'association.

2. La seconde forme offre un lien d'association entre une organisation laïque indépendante et la SMA. Les provinces de Lyon et de Hollande ont établi de telles organisations.

3. La troisième forme offre une collaboration entre la SMA et un groupe structuré, sans association officielle. Ce type de relation existe entre le groupe de laïcs missionnaires italiens, le SAM, et la SMA en Italie.

B. PARTICULARITES DES DIVERS GROUPES.

La session plénière permet de discuter sur la participation des laïcs au travail missionnaire SMA. La session s'ouvrit avec la description des différents groupes de laïcs missionnaires associés avec la SMA en ce moment.

1. Province de Lyon : Michel Bertonneau. La Fraternité laïque missionnaire (FLM). C'est une communauté missionnaire au service de la mission *ad gentes* en Afrique et en France. Ce sont

des hommes et des femmes, mariés ou célibataires, associés à la SMA qui est responsables de leur accompagnement.

2. Province d'Italie : Lorenzo Mandirola. Servizio alla Missione (SAM). C'est une communauté de chrétiens qui partagent une commune passion pour la mission *ad gentes*. Cette communauté fut mis au monde par des SMA et souhaite se développer en collaboration avec la SMA, partageant son charisme et sa spiritualité. Les membres du SAM sont engagés dans le travail missionnaire en Afrique et en Italie.

3. Province de Hollande : Koos Janssen. The Center of Missionary Participation for Africa (CMPA). C'est une organisation laïque missionnaire SMA liée à la province de Hollande. Elle accepte des membres qui se sentent appelés à servir la mission de l'Eglise à la fois en Afrique et en Hollande.

4. Province des USA : Theresa Hicks. Program for Lay Associates. Les candidats sont des hommes et des femmes catholiques, mariés ou célibataires qui considèrent qu'ils ont reçu un appel à la mission et sont ouverts à un service à long terme en Afrique.

C. ESPRIT ET IDENTITE.

Le mouvement du laïcat en vue d'assumer de plein droit son rôle dans l'Eglise et de s'engager d'une manière active dans le développement de la mission *ad gentes* a un fondement solide dans l'ecclésiologie. Le laïcat apporte une nouvelle dimension à notre compréhension de la mission. L'acceptation d'hommes et de femmes laïcs comme associés SMA, soit comme individus soit comme groupes, a été un instrument de grâce et une source de renouveau pour la Société elle-même. Les laïcs ont reconnu notre charisme et souhaitent partager notre spiritualité et travailler avec nous en mission.

D. LES CONTRIBUTIONS POSITIVES DES LAICS ASSOCIES.

Parmi celles-ci, il y a :

- leur enthousiasme pour la mission
- leur participation à des projets nombreux et variés
- leur ouverture pour connaître, écouter et recevoir des Africains
- le grand témoignage donné par les familles missionnaires et la contribution qu'elles apportent à une plus grande compréhension de la théologie de la famille
- la contribution qu'apportent les associés laïcs à l'animation missionnaire dans leurs pays d'origine.
- le témoignage de la coopération et le signe de la solidarité avec les populations africaines.

On a aussi noté quelques sujets de préoccupation :

- tous les membres clercs ne sont pas ouverts à la coopération avec les laïcs associés
- les laïcs associés sentent le besoin d'être accompagnés sur le terrain par des missionnaires plus expérimentés. Cela n'est pas toujours réalisable.
- les laïcs associés ne sont pas toujours compris par les autorités de l'Eglise locale
- dernièrement, il y eut quelques difficultés pour l'affectation de laïcs associés en Afrique.

E. DOMAINES QUI ONT BESOIN DE DEVELOPPEMENT.

- contributions des laïcs associés dans l'animation missionnaire lorsqu'ils rentrent dans leurs pays d'origine
- davantage de lieux d'activités sont nécessaires pour les laïcs associés si le mouvement doit grandir et se développer
- besoin de missionnaires expérimentés pour accompagner les laïcs associés

- un membre du conseil général devrait suivre les laïcs associés
- besoin de liaison et de coordination entre les différents groupes
- besoin d'évaluer leurs expériences en mission
- meilleure communication entre les associés eux-mêmes et avec le généralat.

Une plus grande compréhension et un plus grand développement des associés SMA seraient facilités si les deux résolutions suivantes étaient acceptées par l'assemblée générale et mises en oeuvre.

LE RECRUTEMENT DE FRERES POUR LES NOUVELLES FONDATIONS DE LA SOCIETE.

1. Introduction. Il a été demandé à la commission des questions spéciales de considérer le document 7.7. de l'assemblée générale. Un Frère SMA servant en Afrique demande que la question du recrutement de Frères pour les nouvelles fondations de la Société soit soumise à l'assemblée. Il demande que le sujet soit examiné, qu'une décision soit prise et une action entreprise.

2. Etaient présents : Michael Adrie, de la fondation Afrique, Ladislav Penkala, de la fondation Pologne, Francis Kalan, de la fondation Asie, Ricardo Salamanca, de la fondation Argentine, Harrie van Hoof, supérieur de la fondation Afrique, J. Gus O'Driscoll, supérieur de l'année spirituelle aux Philippines. Etaient aussi présents Ted Hayden, Ton Storcken et Tom Ryan comme membres de la commission des questions spéciales.

3. Chacun de ceux qui sont engagés dans les fondations, soit comme membres, soit comme formateurs SMA, était invité à donner son point de vue. Parmi les points positifs relevés, il y eut :

3.1. Chaque baptisé a le droit de suivre un appel de Dieu. Si certains sont appelés à devenir frères missionnaires dans la SMA, notre Société devrait les accueillir.

3.2. Les Frères ont fait partie de la SMA depuis le temps du Fondateur et sont membres de la Société. La déclaration juridique la plus récente sur leur position dans la SMA est l'article 12 des Constitutions.

3.3. Il y a, dans les fondations, une ouverture à l'idée d'un commencement de recrutement de Frères.

3.4. Les Frères peuvent accomplir un travail d'évangélisation en Afrique en s'engageant dans des ministères très prenants, tels que le service des malades du SIDA ou des enfants de la rue, et en travaillant avec les paysans dans le développement agricole.

3.5. Les Frères qui auraient terminé leur formation technique pourraient travailler à la formation professionnelle des jeunes, par exemple en menuiserie ou en maçonnerie.

4. Des problèmes ont été soulevés.

4.1. Les provinces qui ont des Frères trouvent que dans les Sociétés cléricales comme la SMA, il est quelquefois difficile pour les Frères d'avoir une identité claire.

4.2. En dépit d'un effort considérable fait à la fois par les membres clercs et par les Frères dans les provinces, la situation de ces derniers n'a pas toujours donné satisfaction.

4.3. Un nombre insuffisant de candidatures dans une région géographique donnée ne permettrait pas aux Frères de cette région de développer leur propre identité.

5. Beaucoup de préoccupations furent exprimées. Celles qui suivent l'ont été par la majorité des participants à la réunion.

5.1. Les Frères devraient être bien formés, bénéficiaires d'un programme de haute qualité.

5.2. Les Frères ne devraient pas être recrutés pour des tâches domestiques ou subalternes.

5.3. Ils devraient recevoir une partie de leur formation avec les candidats clercs, par exemple pour l'année spirituelle.

6. Les suggestions suivantes ont été retenues :

6.1. Les membres des fondations devraient être consultés avant qu'on ne démarre une action de recrutement des Frères.

6.2. Si l'on accepte des Frères dans les fondations, le programme de formation doit être clair et précis, et organisé au niveau international.

6.3. Le niveau de scolarisation des candidats Frères et les autres critères de leur acceptation doivent être clairement exprimés.

6.4. Il faudra planifier avec soin la manière dont les Frères SMA seront intégrés dans les communautés SMA et les fondations.

6.5. On devra planifier attentivement la manière dont les Frères SMA pourront participer aux activités pastorales et missionnaires SMA.

Conclusion. Le consensus fut que la SMA devrait être ouverte à l'accueil de Frères dans les fondations. Cependant, les participants affirment qu'il est nécessaire de se livrer à d'importantes investigations, études et planification avant qu'on ne commence le recrutement des Frères. L'un des participants à la réunion pense qu'il n'est pas sage d'envisager l'accueil de candidats Frères dans les fondations.

LES PRETRES ASSOCIES SMA

1. Les prêtres associés SMA sont des prêtres diocésains volontaires, mis à la disposition de la Société des Missions Africaines par leur évêque pour une période précise. La durée, les termes et les conditions sont stipulés dans un contrat signé par toutes les parties concernées (Constitutions et Lois SMA, 33).

2. Actuellement, il y a 12 prêtres associés à la SMA :

- 4 prêtres indiens associés à la branche indienne de la fondation Asie ;
- 1 prêtre indien associé à la province de Grande Bretagne ;
- 1 prêtre argentin associé à la province américaine ;
- 1 prêtre argentin associé à la province italienne ;
- 2 prêtres argentins associés à la fondation Argentine ;
- 2 prêtres ghanéens associés à la province de Hollande ;
- 1 prêtre zaïrois associé à la province de Lyon.

3. Le conseil plénier de 1994 a décidé que

"les prêtres associés SMA recevront une formation missionnaire dans un contexte SMA, à l'intérieur de la province, du district ou de la fondation auquel ou à laquelle ils seront attachés en tant qu'associés.

La formation se fera sur une période d'au moins six mois, à la fin de laquelle ils signeront leur contrat d'association".

4. Quelques problèmes.

4.1. Il y a une variété de contrats, avec une grande diversité dans les conditions matérielles de travail.

4.2. Des personnes d'un même pays (par exemple, l'Argentine) servent dans des provinces ou fondations différentes.

4.3. La durée du temps de service : trois années est-il un temps trop court ? Certains contrats stipulent 6 ans, etc...

4.4. La subsistance des prêtres associés en Afrique - spécialement s'ils sont associés à une province dont la tradition est que les missionnaires doivent trouver eux-mêmes leurs moyens de vivre, de se déplacer, etc...

4.5. Comment impliquer l'évêque qui envoie le prêtre et celui qui le reçoit dans son diocèse en Afrique.

4.6. La relation entre le prêtre associé et la région SMA.

5. Points positifs.

5.1. Il n'y a aucun doute au sujet de la valeur de la contribution que les prêtres associés SMA peuvent apporter et apportent à la mission en Afrique.

5.2. Beaucoup de prêtres associés font connaître la SMA à leur retour dans leur pays d'origine. Certains y continuent leur service (par ex, en Inde).

5.3. Certains expriment leur désir de devenir un membre à part entière de notre Société.

Les participants à l'Assemblée Générale 1995 sont les suivants:

MEMBRES EX-OFFICIO:

Patrick HARRINGTON
Daniel CARDOT
Michael McCABE
Wim Van FRANKENHUIJSEN

Constitutions & Lois SMA, #66

Supérieur Général
Vicaire Général
Conseiller Général
Conseiller Général

Ramon CARBALLADA
Brendan DARCY
Lucien DERR
François FENEON
Lorenzo MANDIROLA
Jean-Guy MARTEL
Michael McPARTLAND
John QUINLAN
Ton STORCKEN

Supérieur, District d'Espagne
Vice-Provincial, Province des Etats-Unis
Provincial, Province de l'Est
Provincial, Province de Lyon
Provincial, Province d'Italie
Supérieur, District du Canada
Provincial, Province de Grande-Bretagne
Provincial, Province d'Irlande
Provincial, Province des Pays-Bas

MEMBRES ELUS:

Constitutions & Lois SMA, #67 - #69

PROVINCE de LYON

Alain BEAL
Michel BERTONNEAU
Pierre BOUCHET
Michel CARTATEGUY
Dennis MASSELIS
André MORICEAU

Côte d'Ivoire
Europe
Europe
Autres pays [d'Afrique]
Europe
Bénin

PROVINCE d'IRLANDE

Desmond CORRIGAN
John T DUNNE
Patrick J GORMLEY
Seamus NOHILLY
J Augustine O'DRISCOLL
Australie]
Kevin O'GORMAN
Kieran O'REILLY

Nigéria [Afrique]
Hors Afrique [Europe]
Autres Régions [d'Afrique]
Nigéria [Afrique]
Hors d'Afrique [Amérique du N & S, Asie,
Autres Régions [d'Afrique]
Hors d'Afrique [Europe]

PROVINCE de l'EST

Jean-Paul ESCHLIMANN
Jean-Pierre FREY

Afrique
Europe

PROVINCE des PAYS-BAS

Koos JANSSEN
Henk ZENGERS

PROVINCE des ETATS-UNIS

Thomas E HAYDEN

PROVINCE de GRANDE-BRETAGNE

Thomas RYAN

PROVINCE d'ITALIE

Gianfranco BRIGNONE

FONDATION AFRIQUE

Michael ADRIE

REPRESENTANT

Conseil Plénier 1993, page 4, no.8

Constitutions & Lois SMA, #73,

Francis KALAN

Représentant de la Fondation Asie

INVITES

Conseil Plénier 1993, pages 4 et 5, no.9

Constitutions & Lois SMA, #73,

Theresa HICKS

Laïque associée

Harrie van HOOFF

Fondation Afrique

Ladislav PENKALA

Fondation Pologne

Elvio R SALAMANCA

Foundation Argentine

ANIMATEURS

Paul CHATAIGNÉ

Seán J HEALY

INTERPRETES

Robert HALES

François du PENHOAT

SECRETAIRES

Thomas FAHERTY

Daniel MELLIER

SUPÉRIEUR LOCALE

Martin KAVANAGH

RESOLUTION

C'est avec un profond regret que l'Assemblée Générale 1995 a noté qu'une grave maladie empêchait le **Père S John Murray, SMA**, Supérieur Provincial de la Province des États-Unis, de participer à cette Assemblée. Les membres de l'Assemblée Générale prient pour qu'il recouvre rapidement une bonne santé. Cette Assemblée accueille le Père Brendan Darcy SMA, Vice-Provincial de la Province des États-Unis, comme membre de l'Assemblée.